

BOURSAULT

2 vols.

Rare

1st was 1675

LE PRINCE
DE
CONDÉ.
TOME PREMIER.

LE PRINCE
DE
CONDÉ,

ROMAN HISTORIQUE

PAR

BOURSAUT;

Suivi d'éclaircissements et de pieces intéressantes sur les regnes de François II, de Charles IX et de Henri III.

TOME PREMIER.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE P. DIDOT L'AÎNÉ.

M. DCC. XCII.

LE PRINCE
DE
CONDÉ.

L'AMOUR ne fait pas moins de malheureux que la fortune. On a vu de grands hommes résister courageusement à tous les assauts de la fortune, qui n'ont pas eu la force de résister à la moindre attaque de l'amour. Un prince de Condé (c'est assez de prononcer ce nom pour dire un grand homme) eût été le plus heureux prince de son siecle, si cette passion ne se fût mêlée à tant d'autres qui le rendoient si recommandable; mais son

ambition, qu'il voiloit d'un prétexte de religion, cessa d'être toute-puissante sur son cœur dès qu'il plut à l'amour de l'en chasser. Il étoit frere d'Antoine de Bourbon qui donna à la France Henri le Grand, prince dont elle adore la mémoire, et de qui la gloire est en sûreté, pour peu que les siecles soient fideles. Cet Antoine de Bourbon, roi de Navarre, à cause de Jeanne d'Albret sa femme, étoit un prince de qui la valeur se reposoit facilement quand il ne trouvoit point d'assez grands intérêts pour la faire agir. Il avoit une prudence qui tenoit un peu de la foiblesse; et, si j'ose me servir des termes de l'histoire, il étoit plus considérable par sa qualité

que par sa force. Mais Louis son puîné étoit vaillant, ferme, prompt, entreprenant, prévenu de son mérite, et croyoit que, s'il n'avoit pas une couronne, c'étoit un vol que la fortune lui faisoit. Il étoit fort jeune quand il épousa Eléonor de Roye, plutôt pour accommoder ses affaires (car sa naissance n'étoit pas accompagnée de tout ce qui lui étoit nécessaire pour la soutenir), que par aucune inclination qu'il eût pour elle. Ce n'est pas qu'elle ne fût l'une des plus belles personnes de la cour: mais, dès ce temps-là, la délicatesse commençoit d'aller jusqu'à l'excès; et les galants de profession, du nombre desquels étoit le prince de Condé, craignoient d'être ac-

cusés d'aimer leurs femmes, et nommoient cette vertu une de celles qui n'étoient plus à l'usage des honnêtes gens. La fille du maréchal de Saint-André, aussi belle que son pere étoit vaillant, fut celle dont il se proposa la conquête. Ce maréchal, dévoué entièrement à la maison de Lorraine, ennemie déclarée de la maison de Bourbon, avoit promis sa fille au fils aîné du duc de Guise; et le prince de Condé les haïssoit trop pour ne pas chercher toutes les occasions imaginables de se faire aimer d'une si belle personne pour se venger d'eux.

Elle étoit une des filles de la reine Catherine, et n'étoit pas aimée de ses compagnes, parce-

qu'elle avoit plus de charmes qu'elles, et qu'il n'est rien de plus mortifiant à celles qui se piquent de beauté, que la présence de quelqu'une qui les efface : mais le plaisir d'être aimée de tous les hommes qui la voyoient la consoloit de ce petit malheur; et c'étoit s'en venger assez que de leur laisser seulement les hommages qu'elle rebutoit. François II, qui régnoit alors, se reposoit sur la reine sa mere du soin des affaires de son état; et cette reine, à qui rien n'étoit si cher que le gouvernement, n'oublioit rien de ce qui lui en pouvoit dérober la connoissance, et lui représentoit que la vie d'un monarque n'étoit pas plus longue que celle des autres

hommes ; que souvent sa belle saison étoit passée avant qu'il eût songé à en faire un bon usage; et que la sagesse d'un jeune roi consistoit à goûter plus de plaisirs que le reste de ses sujets. Empoisonné de ces dangereuses maximes, il ne laissoit échapper aucune occasion de celles où il pouvoit trouver de la volupté; et la reine, qui, pour son intérêt particulier, avoit peur qu'il n'en manquât, s'occupoit souvent elle-même à en faire naître.

Un jour, après une partie de chasse dans le bois de Meudon, qui appartenoit à messieurs de Guise, la reine, qui en avoit mis toute la cour, la voulut fêter dans la maison que Gondy avoit à S.-Cloud, qui, dès ce temps-là,

étoit le plus beau séjour qui fût aux environs de Paris. Les filles des deux reines (car François II avoit épousé Marie Stuard, qui ne s'informoit non plus des affaires d'état que son époux), les filles de ces deux reines, dis-je, s'étoient habillées le plus avantageusement qu'elles avoient pu, et n'avoient pas manqué d'y faire des conquêtes à proportion de la beauté qu'elles avoient. Il n'y eut que mademoiselle de Saint-André qui captiva autant de cœurs qu'il s'en présenta devant elle. Le prince de Condé, qui ne s'étoit mis en tête de l'aimer que pour irriter le prince de Joinville à qui elle étoit promise, demeura d'accord que c'étoit lui faire une injustice, et trouva

qu'elle étoit assez aimable pour devoir être aimée à sa seule considération. Elle avoit une passion si forte pour la pêche, qu'en arrivant à Saint-Cloud elle pria un page de la reine de lui faire trouver une ligne à quelque prix que ce fût, et de l'attendre sur le bord du grand canal qui étoit dans le jardin, où elle se rendroit le plutôt qu'il lui seroit possible. La fête qui se préparoit avoit moins d'appas pour elle que le plaisir qu'elle espéroit prendre. De peur d'être suivie par une foule d'adorateurs dont elle étoit continuellement assiégée, elle entra dans une chambre où étoient les reines, d'où elle sortit un moment après par un petit escalier qui rendoit dans le jar-

din, et s'en alla où le page l'attendoit avec sa ligne qu'elle l'avoit prié de tenir prête.

Le prince de Condé, qui ne lui avoit jamais vu d'habit si galant que ce jour-là, la trouva plus belle que de coutume, et l'aima plus qu'il ne l'avoit encore aimée. Il se promenoit dans une allée avec l'amiral de Coligni, à qui il faisoit confidence de l'amour qu'elle lui avoit donné, et fermoit l'oreille à tout ce que l'amiral lui opposoit pour empêcher le progrès d'une passion qu'il trouvoit incompatible avec le dessein qu'ils avoient d'arracher à la maison de Guise le gouvernement de l'état. « Qu'a « de commun le dessein que « nous avons fait avec ma pas-

« sion ? lui disoit le prince. La
« religion dont vous êtes, et dont
« je ne suis que parceque les
« Guises n'en sont pas (car je ne
« vous cele point que, s'ils s'avi-
« soient de se faire huguenots,
« le lendemain je me ferois ca-
« tholique); cette religion, dis-
« je, défend - elle à un honnête
« homme d'aimer la plus belle
« personne que l'on puisse voir ?
« et serois-je dignement vengé du
« prince de Joinville, que je hais
« parcequ'il est le fils du duc de
« Guise, si, par un destin con-
« traire à celui de tant de galants
« hommes qui sont à la cour, il
« avoit une si belle femme à lui
« seul ? Non, non, monsieur
« l'amiral, continua-t-il, je ne
« veux rien avoir à me repro-

« cher sur ce chapitre. Les pri-
« vileges des Guises ne sont pas
« assez grands pour s'étendre
« jusqu'à exempter leur maison
« d'une disgrace dont vous ni
« moi nous ne sommes peut-
« être pas exempts ; et, quand je
« ne serois pas le plus amou-
« reux de tous les hommes, il
« me suffiroit d'être autant leur
« ennemi que je le suis pour
« leur donner le plus de chagrin
« que je pourrai ». Il étoit dans ce sentiment quand il apperçut mademoiselle de S.-André qui alloit vers le canal où elle étoit attendue : « Adieu, monsieur
« l'amiral, ajouta-t-il brusque-
« ment : la civilité voudroit qu'a-
« près vous avoir amené ici je
« vous remisse où je vous ai pris;

« mais la conjoncture qui se pré-
« sente m'est à votre égard une
« excuse légitime ; et je mérite-
« rois le sort que je prépare aux
« autres si je la laissois échap-
« per sans en profiter. »

En achevant ces paroles il quitta Coligni et suivit mademoiselle de Saint-André. Mais, de crainte de l'effaroucher, il la suivit par une autre route, et ne se montra point qu'elle n'eût jeté et retiré sa ligne deux ou trois fois. « A ce que je vois, ma-
« demoiselle, lui dit-il en la sa-
« luant, vous ne faites grace à
« quoi que ce soit : après une
« chasse si heureuse je croyois
« que vous laisseriez ces pois-
« sons en paix, et que vous vous
« contenteriez d'avoir tué ou

« blessé tout ce qui s'est aujour-
« d'hui présenté devant vos yeux.
« On ne vous sert pas fidèlement,
« lui répondit-elle, si l'on vous
« a dit que je sois contente de la
« chasse d'aujourd'hui : j'y ai eu
« un malheur que j'eusse peut-
« être réparé ici si vous ne m'eus-
« siez point interrompue ; et
« si vous voulez que je parle à
« cœur ouvert, j'en ai un secret
« dépit qui me rend presque in-
« sensible à l'honneur que je re-
« çois de votre présence. Et moi
« j'ai des témoins des progrès
« que vous avez faits aujourd'hui,
« repartit le prince, qui me sont
« plus fideles que vous ne pen-
« sez : si vos armes vous ont été
« inutiles, vos attraits ne vous
« l'ont pas été ; et les coups qui

« partent de vos yeux sont plus « assurés que ceux qui échappent « de vos mains, et blessent dans « un endroit bien plus sensible ». Mademoiselle de Saint-André ayant témoigné au page qui étoit encore là qu'elle n'avoit plus besoin de son service, et ce page s'étant retiré : « Je vous entends, « prince, répliqua-t-elle, et vois « de loin où vous avez dessein « de venir. Les moments d'un « aussi grand homme que vous « l'êtes sont trop précieux pour « en abuser. M'aimez-vous? Oui, « mademoiselle, répondit promp- « tement le prince; je vous aime, « et n'aime rien au monde avec « tant de passion que vous. Et « qu'éspérez-vous? lui demanda- « t-elle. Votre cœur n'est il pas

« à madame la princesse, et le « mien ne va-t-il pas être au « prince de Joinville que l'on « me destine pour époux? Si mon « cœur étoit tout à madame la « princesse, lui répliqua-t-il, elle « ne souffriroit pas que vous y « fussiez si absolue; et pour ce « qui est du vôtre, il n'est pas « encore à l'époux que vous de- « vez avoir; et qui plus est, vous « avez trop d'esprit pour per- « mettre qu'il y soit jamais. Et « pour qui voulez-vous que je le « réserve? interrompit-elle avec « un étonnement dont il ne fit « pas semblant de s'appercevoir. « Pour moi, repartit le prince « avec une assurance qui redou- « bla l'étonnement où elle étoit. « Votre cœur est d'un prix qu'il

« est impossible de mériter que
« par un amour aussi grand que
« celui que j'ai pour vous. L'é-
« poux que l'on vous promet, ou
« plutôt dont on vous menace,
« sait-il ce que vaut le cœur que
« vous avez la foiblesse de lui
« réserver? et, s'il l'estimoit ce
« qu'il doit être estimé, ne cher-
« cheroit-il pas à vous le devoir,
« plutôt qu'à l'autorité d'un pere
« qui vous sacrifie à son intérêt
« particulier? Le prince de Join-
« ville vous néglige depuis que
« vous êtes un bien dont il est
« sûr; et vous ne devez pas dou-
« ter qu'il ne fasse encore pis
« aussitôt qu'il en aura la pos-
« session. Monsieur le prince,
« lui dit cette jeune personne
« après l'avoir écouté fort tran-

« quillement, je vous reconnois
« aux conseils que vous avez la
« bonté de me donner. Vous me
« parlez en véritable ennemi de
« la maison dont je sors et de celle
« où l'on souhaite que j'entre; et
« si vous m'aimez comme vous
« me l'avez dit, et comme cela
« peut être, puisque je ne man-
« que pas d'attraits pour vous y
« contraindre, il suffit de moi
« pour venger monsieur de Guise
« et mon pere de la haine que
« vous avez pour eux. »

Ces derniers mots furent prononcés d'un air qui fit connoître au prince que ses affaires n'étoient pas en si bon état qu'il le croyoit; et la révérence qu'elle fit un moment après en le quittant acheva de le désabuser;

car il avoit tiré un bon augure de l'empressement qu'elle avoit eu à renvoyer le page et à lui demander s'il l'aimoit. Il fit ses efforts pour l'arrêter, mais ses efforts furent inutiles. Elle alla rejoindre la compagnie qu'elle avoit quittée, et le prince retourna chercher l'amiral de Coligni, qui fut ravi d'apprendre qu'on eût maltraité une passion qu'il n'approuvoit pas.

La nuit venue la cour revint à Paris. Le prince vit encore mademoiselle de S.-André au Louvre, et tâcha de lui parler; mais elle en évita l'occasion. En le fuyant un papier tomba de sa poche, qu'il ramassa sans qu'elle s'en apperçût. Il ne put attendre qu'il fût retiré chez lui pour voir

ce que ce pouvoit être. Il descendit seulement du Louvre pour le lire avec moins d'inquiétude, et, à la clarté d'une lanterne qui étoit au bas de l'escalier, il trouva qu'il contenoit ces mots:

Ne manquez pas de vous rendre à une heure après minuit dans la chambre des métamorphoses. Celle où nous passâmes la derniere nuit est trop près de l'appartement des reines; et la peur que j'eus de les éveiller m'empêcha de goûter un plaisir tranquille. La Noue dont vous connoissez la fidélité aura soin de tenir la porte ouverte.

Cette chambre des métamorphoses étoit l'une des plus superbes qui fût dans le Louvre. Elle portoit ce nom parceque cha-

que piece de tapisserie qui étoit dedans représentoit quelqu'un des déguisements dont se servoient les dieux pour venir à bout de leurs maîtresses ; et la piece qui emportoit le prix sur toutes les autres étoit une Danaé, faite par une main si délicate et d'une maniere si savante, qu'on voyoit sur son visage le ravissement où elle étoit quand elle sentoit venir la pluie d'or.

Le prince de Condé, surpris de voir ce qu'il voyoit, examina l'écriture du billet qu'il venoit de lire, et ne la put connoître. S'il n'eût point été si tard il n'eût pas manqué d'en aller faire confidence à l'amiral et de lui demander si ce caractere ne lui étoit point connu; mais il s'en falloit

peu qu'il ne fût minuit, et le rendez-vous étant à une heure, il n'avoit pas trop de temps pour faire tout ce qu'il se promettoit. En remontant au Louvre il rencontra Dandelot, frere de l'amiral et colonel de l'infanterie françoise, qui se retiroit. Il le pria de ne pas s'éloigner, et de faire tenir quelques soldats sous les armes, qui pussent venir à son secours s'il arrivoit que l'on fît du bruit. Dandelot le pressa de lui dire quel besoin il en avoit, et même faisoit quelque difficulté de le quitter; mais le prince, craignant qu'un second ne fît avorter tous ses desseins, le conjura de ne pas s'en informer, et lui protesta qu'il vouloit s'éclaircir de quelque chose où l'amour avoit

le principal intérêt, et que, si c'étoit quelque secret plus important, ce ne seroit pas à lui qu'il le voudroit taire. « Je m'érige-« rois en fâcheux, lui dit Dande-« lot, si mon zele vous coûtoit « une bonne fortune. Je me re-« pens même de vous avoir déro-« bé des moments que vous auriez « mieux employés ailleurs; et, « pour réparer ma faute, je vais « faire tenir des soldats tout prêts, « qui voleront à votre secours, « si quelque mari est assez enne-« mi de l'état pour troubler le « plaisir que veut se donner un « prince qui lui est si nécessaire ». Le prince, après avoir ri de ce que Dandelot venoit de dire, lui fit une inclination de tête, et monta vers l'appartement où

étoit la chambre des métamorphoses. Pendant qu'il avoit parlé à Dandelot, la Noue, qui étoit la femme de la cour qui conduisoit le plus judicieusement une intrigue, voyant que l'heure du rendez-vous approchoit, avoit été mettre la clef à la porte, et s'étoit retirée ensuite, pour épargner à la belle à qui elle rendoit service la honte d'être vue en y allant.

Le prince s'avança pour gratter à cette porte, et sentit la clef qui y étoit. Après avoir gratté deux ou trois fois, voyant que personne ne la lui ouvroit, il l'ouvrit lui-même et entra le plus doucement qu'il put. La porte refermée avec aussi peu de bruit qu'il en avoit fait à l'ouvrir,

il tira son épée de sa ceinture, et visita de la main toutes les chaises de la chambre pour voir si quelqu'un ne s'y seroit point endormi. Quand il se fut contenté l'esprit et qu'il put s'assurer qu'il étoit seul, il tira du côté où il savoit qu'étoit le lit, à dessein de se cacher dessous, car il ne savoit point d'autre endroit où pouvoir se mettre. La porte de la balustrade étoit fermée; il passa par-dessus.

Il n'y avoit qu'un moment qu'il y étoit quand sa montre, dont le timbre étoit parfaitement bon, demeura près d'un quart d'heure à en sonner douze, qui le firent jurer douze fois l'une après l'autre. Ce fut un nouveau sujet d'inquiétude pour

ce prince qui avoit eu toutes les peines du monde à se loger si étroitement. Sa premiere pensée fut de l'aller jeter par une des fenêtres de la chambre ; mais ce qu'il lui en avoit coûté à gagner le poste où il étoit, lui ayant fait trouver de la difficulté à en sortir, il la tira de sa poche le mieux qu'il lui fut possible, en brisa tous les ressorts, et la remit ensuite où il l'avoit prise.

L'heure qui restoit à passer lui eût paru cruellement longue s'il ne l'eût employée à faire des réflexions. Il en fit de raisonnables et d'amoureuses. Il se représenta ce qu'il étoit et ce qu'il faisoit. Le prince de Condé sous un lit lui parut une posture indigne d'un si grand homme, et

son cœur, aussi bien que sa qualité, s'indignoit de ce que sa passion lui faisoit faire : mais il se disoit un moment après que sa gloire étoit sur un pied à ne pouvoir être décriée ; que la posture la plus indécente cessoit de l'être quand elle lui devenoit utile; que le galant qu'il alloit surprendre étoit peut-être le plus grand de ses ennemis, et qu'il lui seroit honteux qu'un scrupule, qui est ordinairement le partage des petites ames, lui fît perdre l'occasion de s'en venger. De ces réflexions il passa à d'autres. Il ne doutoit point que ce ne fût à mademoiselle de Saint-André que s'adressoit le billet qu'il avoit trouvé. Son grand embarras consistoit à deviner

qui étoit celui qui l'avoit écrit. Il voyoit bien par l'appartement qu'on avoit choisi que c'étoit quelqu'un de qualité, et que ce quelqu'un-là avoit grand crédit au Louvre : et l'appartement du cardinal de Lorraine, ministre d'état, dont il étoit ennemi mortel, n'étant pas trop éloigné du rendez-vous qu'on avoit pris, ses soupçons tomboient quelquefois sur lui. Après avoir inutilement donné la torture à son esprit pendant une heure, on ouvrit la porte, et ses réflexions cesserent. La premiere voix qu'il entendit fut celle de mademoiselle de Saint-André, dont il ne fut pas surpris ; mais un moment après il en ouit une qui le mortifia terriblement.

François II, quoique jeune, avoit des yeux comme un autre, et les charmes de mademoiselle de Saint-André ne leur échapperent pas. C'étoit lui qui avoit donné ordre à mademoiselle de Saint-André de se trouver où elle étoit; et madame de la Noue, qui s'étoit chargée du soin de l'en avertir, avoit fait écrire le billet par un de ses fils, si expert dans la profession de sa mere, que son adresse fut récompensée quelque temps après d'un prieuré de cinq ou six mille livres de rente. Le prince, étendu sous un lit où il se divertissoit très mal, en avoit un peu levé le soubassement qui étoit du côté de sa tête, tant pour y faire entrer de l'air (car il étouffoit), que pour enten-

dre plus facilement ce que diroient les galants qu'il vouloit surprendre ; mais quand il ouit la voix du roi, il le rabaissa bien vîte, et eut peur d'être surpris lui-même. Il étoit soupçonné de vouloir par force s'emparer du gouvernement de l'état, et peut-être n'en étoit-il pas soupçonné à tort. S'il eût été surpris caché si près de la personne du roi à une heure si indue et son épée hors de sa ceinture, ses ennemis lui eussent fait un crime capital de son entreprise amoureuse; le billet dont on l'eût trouvé saisi eût même contribué à le rendre criminel. On eût vu par là qu'il savoit où le roi se devoit trouver seul et sans défense ; et les Guises, à qui il faisoit ombrage,

n'eussent pas manqué de faire dire que c'étoit un lieu très propre à exécuter les méchants desseins qu'il pouvoit avoir. Ces considérations lui ayant roulé dans l'esprit, sa prudence vint au secours de son amour, mais elle s'en avisa un peu tard. Il se repentit de s'être si légèrement engagé dans une affaire qui pouvoit avoir de très dangereuses suites; et, pendant qu'il se repentoit, on déshabilloit le roi et mademoiselle de Saint-André, qui sans doute l'eussent fait témoin de l'amour qu'ils avoient l'un pour l'autre, sans une alarme qu'ils eurent, qui les obligea de remettre la partie à une autre fois.

La reine Marie étoit grosse de trois mois. Elle étoit d'une com-

plexion fort délicate, et l'exercice qu'elle avoit fait à la chasse la blessa considérablement et affligea tous ceux qui s'étoient réjouis de sa grossesse. Le bruit de ce qu'elle souffroit se répandit en un moment par tous les quartiers du Louvre. Le valet de chambre qui étoit de garde cette nuit-là et qui avoit l'honneur d'être confident des amours du roi vint l'en avertir. Le roi, qui étoit à demi déshabillé et qui étoit chagrin de perdre une occasion si favorable, se fâcha de ce que la reine avoit de si étranges contre-temps; mais, de peur d'être surpris avec mademoiselle de Saint-André, il fallut, contre les regles ordinaires, abandonner la maîtresse pour la fem-

me, et se défaire des transports d'amant pour laisser paroître une complaisance de mari. La reine eut une fausse couche, dont les uns furent ravis et les autres tristes; car l'état étoit partialisé.

Cet accident, qui causa un désordre universel dans le Louvre, remit le calme dans l'esprit du prince de Condé. On n'eut pas plutôt averti le roi de l'état où étoit la reine, qu'il se retira en diligence dans son appartement, et mademoiselle de Saint-André dans le sien, où elle fut suivie de l'officieuse madame de la Noue, qui ne se mit pas fort en peine de fermer la porte, parceque cela étoit sans conséquence.

Le prince, qu'on laissa maître

du terrain, ne mit guere à sortir d'où il étoit, et protesta bien de n'y retourner de sa vie, du moins tant qu'il auroit l'usage de la raison libre. En traversant une petite allée qui aboutissoit vers l'antichambre du roi, il le rencontra qui alloit dans l'appartement de la reine : cette rencontre le surprit un peu. Le roi lui demanda ce qu'il faisoit si tard au Louvre avec un visage si chagrin. Il avoit l'esprit prompt, et ne rêva pas pour lui répondre qu'il venoit de jouer, qu'il avoit perdu une somme considérable, et que le bruit de l'indisposition de la reine ayant servi de prétexte à ceux qui l'avoient gagné pour ne pas jouer davantage, il se retiroit avec le chagrin dont sa majesté s'ap-

percevoit. Ce fut un bonheur pour lui de ce que le roi ne lui demanda rien de plus. Pour peu qu'il eût différé à descendre il se perdoit. Dandelot, qui lui avoit tenu parole, avoit mis des soldats sous les armes, qui, au bruit qu'avoit causé l'incommodité de la reine, coururent au secours du prince, et étoient déja sur l'escalier, où son nom faisoit un bruit dans leur bouche, que sa présence fit cesser fort à propos. Il sortit du Louvre accompagné de Dandelot, à qui il dit qu'il se rendroit sur les dix heures chez son frere l'amiral, et que, s'il vouloit s'y trouver, il lui feroit confidence d'un secret qu'il ne seroit pas fâché d'apprendre.

Il avoit trop d'impatience de

voir l'amiral pour manquer à se rendre chez lui à l'heure qu'il avoit marquée. Dandelot, grand amateur des secrets, l'y avoit prévenu. « Ah! mon cher cou-
« sin, s'écria le prince en abor-
« dant l'amiral, vous voyez
« l'homme du monde le plus éton-
« né. Tout ce que j'ai vu de sur-
« prenant en ma vie ne l'est point
« à l'égal de ce que je vais vous
« dire; en un mot c'est une cho-
« se si incroyable, que je vous
« pardonne quand vous ne me
« croiriez pas. La Saint-André,
« je n'entends pas la maréchale
« au moins, car je la crois sage,
« mais la fille de la reine, est d'u-
« ne vertu si apprivoisée, que le
« prince de Joinville ne lui ap-
« prendra rien de nouveau en l'é-

« pousant. Ce n'est pas là, con-
« tinua-t-il, ce que je dois vous
« dire de surprenant : elle est
« belle, elle est parmi le grand
« monde, où l'exemple autorise
« en quelque maniere; peu s'en
« faut qu'elle n'ait seize ans,
« c'est un âge où l'honneur d'une
« fille commence à jouir de ses
« droits; on en voit peu même
« qui portent leur continence
« jusques là, et le bon sens ne
« veut pas que l'on soit surpris
« d'une chose que l'usage à ren-
« due si familiere. Mais, mon cou-
« sin, et voici ce qui vous doit
« surprendre, vous ne devineriez
« jamais qui est le galant de Saint-
« André. Parcourez toute la cour
« et la ville, jetez les yeux sur
« tout ce qu'il y a de gens à ga-

« lanterie ; vous m'en nommerez « chacun cinquante, et je gage « que nous ne le trouverez point ». De la façon dont il leur parloit de cet amant de mademoiselle de Saint-André ils ne songerent à aucun de ceux qu'on appelle à la cour de galants hommes. L'amiral et son frere se figurerent que c'étoit quelque barbon vénérable dont l'amour étoit moins plaisant qu'utile, car la demoiselle n'étoit riche qu'en beauté ; et lui nommerent le cardinal de Tournon, Bertrandi qui avoit été garde des sceaux, le chancelier Olivier, le seigneur de Pibrac, et quelques autres de la même force. « C'est plus que « tout cela, si l'on considere la « qualité, répondit le prince,

« mais c'est beaucoup moins
« pour ce qui est de la galanterie.
« La Saint André est aimée du
« roi, et j'ai failli la nuit passée
« à en avoir une preuve incontes-
« table ». Il leur raconta ensuite tout ce qui lui étoit arrivé, et leur montra le billet qui lui avoit donné une si furieuse alarme. Ce billet fut d'un grand secours pour leur politique. Ils avoient dessein de rompre l'union qui étoit entre le maréchal de Saint-André et le duc de Guise; et l'infaillible moyen de réussir étoit de ruiner la réputation de mademoiselle de Saint-André pour en dégoûter le prince de Joinville.

Dandelot, persuadé que madame l'amirale avoit plus de malice elle seule qu'eux trois ensemble,

fut d'avis de la consulter. C'étoit une véritable huguenote, et qui avoit un si grand zele pour la gloire de sa religion, que pour le service de Dieu il n'y avoit point d'injustice qu'elle ne fût prête de commettre. On la fit appeler; mais elle ne put venir sur-le-champ parcequ'elle faisoit ses prieres dans sa ruelle : quand elle les eût achevées; elle parut, et le prince lui ayant appris ce qu'il venoit d'apprendre à son mari, il lui voulut montrer le billet qu'il avoit trouvé, qu'elle refusa de voir. « Il suffit, lui dit-« elle, pour perdre de réputation « Saint-André, que vous ayez la « bonté de me le lire. Après dîner « je le veux faire voir adroite-« ment à la reine, à qui je ferai

« des serments horribles que je « ne l'ai point vu. Si je le lisois « moi-même, je n'aurois plus la « liberté de jurer, car pour un « empire je ne voudrois pas bles- « ser ma conscience. »

L'amiral trouva cet expédient merveilleux. Dandelot non seulement admira l'esprit de sa belle-sœur, mais encore loua sa probité; et le prince, qui haïssoit autant mademoiselle de Saint-André qu'il l'avoit aimée, et qui vouloit se venger de l'affront qu'il prétendoit qu'elle lui faisoit d'aimer le roi, confia son billet à madame l'amirale, qui promit d'en faire un bon usage. L'après-dîner tarda beaucoup à venir, du moins au gré de madame l'amirale. Elle alla ce jour-là au

Louvre de fort bonne heure, et n'oublia pas le billet que le prince lui avoit donné. La jeune reine ne voyoit personne à cause de ce qu'elle avoit souffert la nuit précédente ; et comme le roi se contentoit de porter cette qualité sans se mettre en peine d'en faire la fonction, on ne lui faisoit pas la cour avec tant d'empressement qu'à la reine mere. Pendant qu'elle dînoit on lui avoit amené trois jeunes filles qu'une premiere présidente du parlement de Rouen avoit eues d'une seule couche. Elles étoient belles, et se ressembloient si parfaitement, non seulement de tous les traits du visage, mais encore de la taille, des cheveux, des gestes et de la voix même,

qu'on étoit contraint de les habiller de différente couleur, et c'étoit la seule marque à quoi on les pût reconnoître.

Toute la cour étoit dans la chambre de la reine, où l'on admiroit une si parfaite ressemblance, quand madame l'amirale y arriva. Elle trouva, comme tous les autres, quelque chose de si extraordinaire dans cette complaisance de la nature, qu'elle en oublia, au moins pour quelques moments, le mal qu'elle vouloit à mademoiselle de Saint-André. En les regardant avec un peu trop d'attention, elle tira quelque chose de sa poche, et eut la même disgrace qu'avoit eue la personne qu'elle vouloit perdre. Le billet que le prince lui

avoit confié tomba sans qu'elle s'en apperçût. Le prince de Joinville, qui étoit le plus près d'elle dans ce moment-là, laissa tomber adroitement son mouchoir dessus de peur que d'autres ne le vissent, et n'eut pas beaucoup de peine à ramasser le mouchoir et le billet ensemble. Il eut autant d'impatience de le voir que le prince de Condé en avoit eu le soir précédent. Il sortit du Louvre, le vit, et fut fort surpris que l'amirale, qui sans doute avoit été fort belle, mais qui n'étoit plus jeune il y avoit déja neuf ou dix ans, eût des rendez-vous (car il n'hésita pas un moment à croire que c'étoit à elle que le billet avoit été adressé). Les trois petites filles de Rouen ayant pris

congé de la reine, madame l'amirale se souvint du dessein qui l'avoit menée au Louvre, et crut avoir trouvé le moment favorable pour le faire réussir. Elle voulut prendre son billet, et ne le trouva point. Elle le chercha avec application, et le chercha inutilement. Elle en eut un si cruel chagrin, que, prévoyant bien qu'il lui seroit impossible de le cacher, elle sortit sous prétexte de quelque incommodité et retourna chez elle, où de dépit elle fut malade le reste du jour, et l'eût peut-être été davantage, si ce qui l'avoit blessée ne l'eût guérie, comme on va l'apprendre par la suite.

Pendant qu'elle prenoit le ciel à partie de ce qu'il ne lui avoit

pas permis de venir à bout de ses méchants desseins, le prince de Joinville, qui savoit que le duc de Guise son pere ne laissoit échapper aucun moyen de tous ceux qui pouvoient nuire à l'amiral, lui étoit allé porter le billet qu'il se savoit bon gré d'avoir trouvé. Le duc demanda à son fils s'il ne se méprenoit point et s'il étoit bien sûr que ce billet appartînt à madame l'amirale. Le prince de Joinville ayant répondu que rien n'étoit plus vrai, ils allerent trouver le cardinal de Lorraine, qui étoit accompagné du maréchal de Saint-André et qui dressoient ensemble les articles du mariage qu'ils devoient achever dans peu de jours, pour les porter le lendemain au roi et aux

reines qui leur vouloient faire l'honneur de les signer.

Ce cardinal étoit un ennemi dangereux : quand il trouvoit l'occasion de perdre ceux qu'il haïssoit il ne la marchandoit point ; et se voyant maître de la réputation de l'amirale, qu'il nommoit l'ennemie jurée de l'église, il eût cru trahir son devoir de cardinal s'il eût hésité un moment à la sacrifier. Le duc de Guise et le maréchal de Saint-André trouverent les sentiments de son éminence très religieux, et tous ensemble recommanderent au prince de Joinville de n'en parler à personne : « Sur-« tout, ajouta le cardinal, im-« posez silence à votre amour ; « et, si vous n'avez pas la force

« de rien taire à mademoiselle « de Saint-André, ne la voyez « plutôt point. Elle est jeune, « elle est fille, ce sont deux qua- « lités incompatibles avec un « secret ». Le prince de Joinville lui promit ce qu'il desiroit, et lui tint parole.

Dans le temps que ce malheureux billet alloit d'ennemi en ennemi, et chagrinoit autant les Colignis qu'il réjouissoit les Guises, le roi, qui étoit bien aise de recouvrer ce que la nuit précédente l'incommodité de la reine son épouse lui avoit fait perdre, donna ordre à madame de la Noue, toujours prête pour le service de sa majesté, de renouer la partie qui avoit été rompue, et de faire trouver sa maîtresse, aussi-

tôt que minuit seroit sonné, au rendez-vous qu'il avoit donné la veille.

Le cardinal de Lorraine, qui savoit que la reine Catherine haïssoit mortellement madame l'amirale pour avoir toujours été la meilleure amie de la duchesse de Valentinois, maîtresse de Henri II, alla la voir, la pria de permettre qu'il pût avoir l'honneur de lui parler dans son cabinet, et lui montra le billet dont le prince de Joinville son neveu s'étoit si adroitement saisi. « L'insatiable! s'écria la reine après « en avoir fait elle-même la lec- « ture. Tant qu'elle a été jeune, « je n'ai pas trouvé à redire « qu'elle fût aimée du maréchal « Strozzi. On sait bien, ma-

« dame, répondit monsieur le
« cardinal, qu'il faut que jeu-
« nesse se passe : et votre ma-
« jesté a toujours été trop ju-
« dicieuse pour s'être voulu
« opposer à une chose lorsqu'elle
« étoit permise ; car la galan-
« terie devient permise, ou est
« défendue, selon les différents
« regnes où l'on se trouve. Sous
« celui du feu roi, tout ce qu'il
« y avoit de femmes vertueuses
« à la cour avoient un honnête
« homme avec qui elles entrete-
« noient un commerce galant,
« et les vieilles aussi bien que
« les jeunes, quand leurs attraits
« n'étoient que médiocrement
« usés, ou qu'elles avoient le
« moyen d'en réparer la perte
« en fournissant de quoi mettre

« en équipage les amants de
« cour qui n'ont point d'autre
« revenu que leur bonne mine.
« Mais, sous la régence de votre
« majesté, à qui l'état est si rede-
« vable des soins qu'elle prend
« de le réformer, il seroit hon-
« teux de souffrir cette licence,
« et de laisser sans punition les
« obscénités de madame l'ami-
« rale et la profanation du lieu.
« Je ne suis pas seul, madame,
« ajouta-t-il, qui voie avec indi-
« gnation l'insolence que l'on
« veut commettre dans un lieu
« où un médiocre respect est
« une espece de crime. Mon frere
« de Guise (vous savez, ma-
« dame, si l'intérêt de votre
« gloire lui est cher, et si le ciel
« pourroit faire naître encore un

« homme avec un aussi grand « zele que celui qu'il a pour « vous), mon frere de Guise, « dis-je, et le maréchal de Saint-« André, la meilleure ame qui « soit dans le royaume après « celle de mon frere, sont scan-« dalisés de cette audace, et at-« tendent ce qu'il plaira à votre « majesté de leur ordonner ». La reine, après avoir laïssé dire à ce cardinal tout ce qu'il voulut, lui repartit qu'elle étoit de son avis, que cette insolence étoit trop condamnable pour être impunie, et lui demanda quel expédient il trouvoit pour convaincre l'amirale d'un crime qu'il lui seroit facile de nier. « Je de-« mande pardon à votre ma-« jesté, repartit le cardinal, si

« je salis son imagination par « une idée qui va martyriser sa « pudeur. Je sais ce que vous « allez souffrir à m'entendre dire « qu'il est impossible de con- « vaincre l'amirale de ce crime, « à moins de la prendre sur le « fait : mais il est peu de ter- « mes pour exprimer une im- « pureté qui n'aient quelque « chose d'immodeste; et le rouge « qui monte au visage de votre « majesté ne donne pas un éclat « médiocre à sa vertu ». Enfin la reine demeura d'accord de ce que souhaitoit ce cardinal. Elle avoit une vieille haine pour madame l'amirale, qu'elle fut bien-aise de satisfaire; et comme elle étoit toute puissante sur l'esprit du roi qui étoit chancelant et foi-

ble, le cardinal la pria de ne lui pas confier son secret, et lui dit que son aveu suffisoit pour autoriser ce qu'il vouloit faire.

Minuit arriva, et force gens l'attendoient qui avoient des desseins bien différents. La reine ne put se résoudre à s'endormir sans avoir le plaisir d'apprendre la confusion de l'amirale et le nom de son amant. Le prince de Joinville, qu'elle avoit vu depuis le cardinal de Lorraine, s'étoit chargé avec bien de la joie de lui aller rendre compte de tout ce qui se passeroit dans cette conjoncture, et la reine lui avoit positivement commandé de n'y pas manquer, et lui avoit promis de l'attendre. Elle lisoit en l'attendant, et n'avoit retenu que

deux femmes de chambre auprès d'elle. Ses filles d'honneur se retiroient aussitôt qu'elles entendoient minuit, c'étoit l'ordre; et madame de la Noue ayant averti mademoiselle de Saint-André de l'heure que le roi avoit prise, elle avoit donné le bon soir à ses compagnes, étoit entrée dans son appartement par bienséance, et en étoit sortie un moment après pour aller dans la chambre des métamorphoses, où le roi ne se fit pas long-temps attendre.

Les Guise et le maréchal de Saint-André avoient le cœur trop étroit pour contenir toute la joie qu'ils avoient. Ils arrêterent à souper le duc de Montpensier et le prince de la Roche-sur-Yon,

et leur promirent un régal à quoi ils ne s'attendoient pas. Minuit sonne, et le régal ne venoit point. Les princes le demandent; on les prie de ne pas s'impatienter, et de croire que quand ils passeroient trois nuits à l'attendre, ils ne l'auroient pas trop acheté. Le rendez-vous de cette nuit-là étoit à minuit précis; mais celui qui étoit marqué dans le billet que l'amirale avoit laissé tomber, n'étoit qu'à une heure; et le duc de Guise, le maréchal de Saint-André et le prince de Joinville, qui de moment à autre remercioient la fortune qui leur procuroit une occasion d'accabler de honte la plus dangereuse ennemie qu'ils eussent, auroient cru faire une faute irréparable,

s'ils avoient manqué leur coup pour le vouloir trop précipiter. Le duc de Guise avoit mis lui-même un espion dans un endroit d'où il étoit impossible que personne entrât dans la chambre des métamorphoses sans qu'il s'en apperçût ; et pour lui on ne le pouvoit voir. Le duc, qui étoit sûr de sa fidélité, lui apprit qu'un amant y avoit donné rendez-vous à sa maîtresse, sans lui dire quels gens c'étoient. Il lui promit de prendre un soin particulier de sa fortune, et lui commanda de les observer, et de ne pas sortir du lieu où il le mettoit qu'il ne lui envoyât de ses nouvelles par un homme qui, pour signal, lui demanderoit un diamant qu'il lui laissoit. L'espion, qui ne man-

quoit pas d'esprit, et qui savoit que l'emploi qu'on lui donnoit étoit une des voies par où l'on s'avançoit le plus facilement à la cour, promit au duc de faire ponctuellement ce qu'il souhaitoit de lui. Les choses en cet état, une heure sonne. Le maréchal de Saint-André représente au duc que souvent on ne se trouve pas à un rendez-vous justement à l'heure qu'on a prise; que le dessein qu'ils avoient avorteroit infailliblement, si par malheur ils l'exécutoient un moment plutôt qu'il ne falloit, et lui conseilla d'attendre encore une demi-heure pour avoir le plaisir de surprendre l'amirale en flagrant délit. A une heure et demie on envoya un homme à l'espion, qui

d'abord lui demanda le diamant que le duc lui avoit laissé, pour lui faire voir qu'il ne venoit pas à fausses enseignes, et s'informa ensuite si les deux amants étoient entrés. L'espion lui répondit qu'il y avoit long-temps, et le député en alla porter la nouvelle au duc de Guise.

« L'heure du régal est arrivée, « dit le maréchal de Saint-André « au duc de Montpensier et au « prince de la Roche-sur-Yon. Il « a un peu tardé à venir vérita- « blement, mais il valoit bien la « peine d'être attendu ; et si « jamais vous avez trouvé une « occasion de rire d'un bon cou- « rage, je prétends que ce soit « dans un moment. Pour moi, « ajouta-t-il avec un torrent de

« joie qui cherchoit à se répan-
« dre, je vous avoue que voici
« une nuit que je ne changerois
« pas contre le plus beau jour de
« ma vie, et que si jamais j'ai eu
« ce qu'on appelle un véritable
« plaisir, c'est celui dont vous
« allez être les témoins ». Pour
leur en donner un avant-goût
il leur dit en peu de mots ce que
c'étoit, ce secret n'étant plus de
conséquence, puisqu'il alloit
cesser de le devenir, et leur mon-
tra même le billet qui étoit si
heureusement tombé dans les
mains du prince de Joinville,
que par amitié il nommoit déja
son gendre, parceque son ma-
riage avec la fille de ce maréchal,
comme je l'ai déja dit, devoit
s'achever dans peu de jours.

Le duc de Montpensier et le prince de la Roche-sur-Yon, qui étoient de jeunes seigneurs qui ne demandoient qu'à se divertir, furent ravis d'être de la partie, et se firent un plaisir de voir la contenance de madame l'amirale dans une conjoncture si mortifiante et de connoître le galant qu'elle avoit choisi. Le duc de Guise, le maréchal de Saint-André et le prince de Joinville prirent chacun une bougie, et, suivis des deux princes qu'ils s'étoient vantés de régaler, allerent le plus doucement qu'ils purent jusqu'à la porte de la chambre des métamorphoses. Le cardinal de Lorraine, qui faisoit consister une partie de sa vengeance à jouir de la vue de madame l'amirale, n'osa pourtant les

suivre à cause de son caractere. Ils écouterent quelque temps à cette porte et n'entendirent rien. Le duc de Guise gratta un peu. Un valet de chambre qui étoit demeuré là, et qui s'imagina que c'étoit madame de la Noue, qui avoit coutume d'aller reprendre mademoiselle de Saint-André à une certaine heure, ouvrit; et le duc de Guise lui ayant dit qu'il savoit ce qui se passoit là-dedans, et qu'il étoit du secret, ce valet de chambre craignit qu'il n'eût quelque chose de fort important à dire au roi, et le laissa entrer avec toute sa suite. Le maréchal de Saint-André, qui étoit le moins scrupuleux, fut le premier qui s'approcha du lit, et qui demeura immobile d'étonnement quand

il apperçut d'un côté le roi, assez beau parcequ'il étoit jeune, et de l'autre sa fille, mais plus belle que de sa vie elle ne l'avoit paru, les bras hors du lit à cause de la chaleur qu'il faisoit, et la gorge nonchalamment découverte ; mais une gorge qui ne commençoit qu'à naître, et qui étoit d'une blancheur qui faisoit si bien remarquer les petits boutons rouges dont la nature l'avoit embellie, qu'il étoit impossible de rien voir de plus amoureux ni de plus tendre. La surprise que fit paroître le maréchal à cet aspect fit approcher le duc de Guise, le prince de Joinville et les deux princes de la maison de Bourbon, qui à leur tour furent les plus étonnés du monde de voir le roi d'un côté

du lit, et de l'autre mademoiselle de Saint-André, qui dormoient avec la même tranquillité que s'ils avoient été mari et femme. Mais quoiqu'ils fussent tous fort étonnés, ils l'étoient de différente maniere. Le pere, le beau-pere et l'amant étoient consternés; mais le duc de Montpensier et le prince de la Roche-sur-Yon, qui trouvoient le régal incomparablement plus agréable que celui qu'on leur avoit promis, avoient toutes les peines imaginables à s'empêcher d'éclater : et bien en prit au maréchal de ce que sa fille avoit la gorge découverte pour leur occuper quelque temps l'esprit; sa consternation seule étoit capable de faire rire les hommes du monde qui auroient été les plus sérieux.

Pendant que les uns avoient un chagrin mortel, et que les autres goûtoient un plaisir intérieur qu'il est difficile d'exprimer, la lumiere qui donnoit sur les yeux de mademoiselle de Saint-André l'éveilla : elle les frotta un peu et les ouvrit un moment après. Le premier objet qui les frappa fut son pere. Elle fit un cri qui éveilla le roi : et je pense qu'il fut aussi surpris que l'avoient été les autres ; mais, sa surprise passée, l'amour lui inspira plus d'esprit et de courage qu'il n'en avoit fait paroître jusqu'alors. Après avoir essayé de consoler mademoiselle de Saint-André qui pleuroit et lui avoir promis de la prendre en sa protection, il demanda au duc de Guise et à tous ceux qui l'a-

voient suivi de quelle autorité ils avoient osé entrer à telle heure dans un lieu où ils savoient bien qu'il reposoit. Le maréchal de Saint-André prit la parole, et répondit que s'ils l'avoient su ils n'y seroient pas entrés, et qu'il ne cherchoit rien moins que ce qu'il avoit trouvé; que c'étoit lui qui avoit arrêté le duc de Montpensier et le prince de la Roche-sur-Yon pour leur donner un divertissement dont il ne croyoit pas que sa fille fût un personnage; et que s'il eût été assuré de l'honneur que sa majesté répandoit sur sa famille, il auroit eu assez de discrétion et de respect pour ne pas les en faire les témoins. Il sortit en achevant ces mots; et le roi voyant ce que la

présence de tant de princes et surtout du prince de Joinville faisoit souffrir à mademoiselle de Saint-André, il leur ordonna de se retirer, et fut obéi. Il la consola ensuite mieux qu'il n'avoit fait en présence de son pere, et appela le valet de chambre qui avoit eu l'insolence d'ouvrir la porte; mais le courroux du roi et les larmes de mademoiselle de Saint-André ayant fait connoître à ce malheureux la faute qu'il avoit faite, il avoit eu peur d'être puni et s'étoit sauvé. La réguliere madame de la Noue étant arrivée dans ce moment-là, elle éclaira le roi jusques dans son appartement, et fut prendre mademoiselle de Saint-André qu'elle remena dans le sien.

La reine mere, à qui le prince de Joinville avoit promis d'aller rendre compte de tout ce qu'il auroit vu, étoit naturellement très impatiente, et deux heures étant sonnées sans qu'elle eût appris de ses nouvelles, elle l'envoya chercher par une de ses femmes dans l'appartement de son oncle le cardinal. Il alla la trouver avec un visage aussi gai que l'aventure qu'il venoit d'avoir le pouvoit permettre. « Prince de Joinville, lui dit-elle « aussitôt qu'elle l'apperçut, je « ne vous demande point si la « confusion a été grande et si « l'amirale est au désespoir; je ne « doute point que l'affront ne lui « ait été sensible, et qu'elle ne « remue ciel et terre pour vous

« perdre après l'avoir perdue : je « laisse tout cela pour apprendre « des nouvelles du galant. Quel « homme est-ce ? Est il jeune, « bien fait de sa personne, d'une « qualité considérable ? enfin la « dame s'estime-t-elle heureuse « de l'avoir trouvé ? Faites-m'en « un portrait qui lui ressemble, « et m'apprenez sur-tout quelle « contenance il a tenue quand il « s'est vu pris ». Quelle commission pour le prince de Joinville qui aimoit éperdument mademoiselle de Saint-André ! Il répondit à la reine avec un chagrin qui étoit à la vérité fort excusable, que l'amant dont elle lui demandoit le portrait étoit fort jeune; que de sa personne ceux qui n'aimoient pas les grandes

tailles le trouvoient bien fait, et qu'on ne pouvoit nier qu'il ne fût de la premiere qualité ; que la dame avoit lieu sans doute de s'estimer heureuse de l'avoir trouvé, et que sa fortune seroit enviée par d'autres aussitôt qu'elle seroit sue ; que pour ce qui étoit de la contenance qu'il avoit tenue quand il s'étoit vu surpris, elle étoit plus fiere qu'il n'avoit coutume de l'avoir, et que, loin de trembler, c'étoit lui qui faisoit trembler les autres. « Voi-« là, madame, continua-t-il, ce « que vous m'avez commandé de « vous apprendre. Je vous sup-« plie de ne me rien ordonner de « plus ; demain on fatiguera as-« sez les oreilles de votre majesté « de ce que je ne lui dis pas ; et

« si elle savoit ce que je souffre
« elle s'étonneroit même de ce
« que j'en ai tant dit. »

La reine, qui crut qu'il se portoit mal, le laissa aller. Il retourna dans l'appartement de son oncle qu'il trouva fulminant de son mieux. Le duc de Montpensier et le prince de la Roche-sur-Yon s'étoient retirés pour s'aller réjouir en liberté de l'affliction des autres. L'unique chagrin qu'ils avoient venoit de ce que tout le monde étoit couché et de ce qu'ils étoient obligés d'attendre que le jour fût venu pour aller publier ce qu'ils savoient.

Ils se coucherent fort tard et se leverent fort matin; car ils brûloient d'envie d'aller apprendre à leur cousin le prince de

Condé à quelle intention les Guise et le maréchal de Saint-André les avoient retenus à souper, et la catastrophe qu'avoit eue la piece dont ils leur avoient donné le divertissement.

Quoique le prince de Condé et eux fussent de religion contraire et même de parti différent, ils ne laissoient pas d'avoir une grande estime l'un pour l'autre sur-tout le duc de Montpensier et le prince de la Roche-sur-Yon pour le prince de Condé, qu'ils regardoient comme le plus vaillant homme de son temps. La joie qu'eut ce prince de la confusion qu'avoient eue les Guise, le maréchal de Saint-André et sa fille, le vengea bien de quelques méchants moments que la perte de

son billet lui avoit causés. Rien au monde n'étoit si plaisant aussi que de s'imaginer la peine qu'ils s'étoient donnée de conduire eux-mêmes cette intrigue, et d'arrêter deux personnes de cette qualité pour leur donner un régal si particulier. Le prince de Condé trouva cette aventure trop divertissante pour en rire seul; il eût été au désespoir que l'amiral l'eût apprise par une autre bouche que la sienne; et, se doutant bien qu'elle ne tarderoit pas longtemps à être sue, il fit diligence de peur d'être prévenu par d'autres et de ne lui rien dire de nouveau. L'amiral n'en fut pas plutôt instruit qu'il courut dans la chambre de sa femme. Elle avoit été fort malade toute la nuit du

malheur qu'elle avoit eu la veille, et l'on devoit même la saigner ce matin-là : mais cette nouvelle ôta sa pratique au chirurgien, et fit un effet plus prompt que n'auroit fait la saignée. Malade ou non, madame l'amirale se leva, monta en carrosse, et alla dire ce qu'on lui venoit d'apprendre à tout ce qu'elle connoissoit de gens, qui le redirent à tant d'autres, qu'en moins de rien tout le monde en fut instruit. Le royaume étant alors continuellement agité par les catholiques et les huguenots, qui le déchiroient sous prétexte de vouloir le réformer, il y eut quelques personnes qui ce jour-là même chanterent tout bas au lever du roi des couplets que l'on avoit faits sur l'état des affaires

et sur l'aventure de la nuit passée. En voici les paroles, que l'on chantoit sur l'air d'un vaudeville qui couroit alors :

Savez-vous, la belle,
Que vous usez mal de vos appas?
Le trône chancelle,
Et le roi repose entre vos bras :
Plût à Dieu, pour calmer notre ennui,
Que l'état fût tranquille comme lui !

Vous dormiez en reine
Quand on a troublé votre repos,
Sans vous mettre en peine
Des papistes ni des huguenots :
Plût à Dieu, pour le bonheur de tous,
Que l'état fût tranquille comme vous !

Ordinairement ce que l'on chante n'est pas fort secret, et ainsi la reine ne mit guere à savoir au vrai ce que le prince de Joinville ne lui avoit appris

qu'imparfaitement. Mademoiselle de Saint-André, qui ne manquoit jamais de se rendre à sa toilette, n'ayant osé s'y trouver ce matin-là, confirma ce que l'on commençoit de publier. Elle l'envoya querir; mais le médecin du roi, nommé Miron, qu'on trouva chez elle, avoit ordre de faire son devoir et de dire qu'elle étoit malade. Dans un autre temps c'eût été une excuse légitime, mais dans l'occasion qui se présentoit c'étoit un indice convaincant; et la reine, qu'on abusoit difficilement, en tira une conjecture juste. Elle fut outrée, et ne put suspendre son ressentiment. Elle envoya prier le roi de la venir voir. Le roi y vint; ils entrerent dans son cabinet, où elle se

préparoit à lui faire une réprimande fort sévere, et à lui parler d'un ton de mere qui avoit envie de se faire craindre. Mais le roi, instruit de ce qu'il étoit par l'amour et par mademoiselle de Saint-André, à la premiere fougue qui lui échappa, l'ayant interrompue avec une assurance qui la surprit d'autant plus qu'elle ne l'attendoit pas, lui dit qu'il étoit vrai qu'il aimoit la personne qu'elle avoit nommée, et qu'il la prioit de souffrir ses amusements, ou de lui rendre son autorité; qu'elle n'étoit puissante qu'autant qu'il lui plaisoit de le permettre; que, si elle s'opposoit à son amour, il s'opposeroit à son ambition; et que, sans perdre le respect qu'il lui devoit comme à

sa mere, il n'avoit qu'à vouloir être roi pour la faire cesser d'être reine.

Ces paroles qu'elle avoit raison de ne pas attendre du roi son fils, puisque mademoiselle de Saint-André parloit par sa bouche, ne l'étonnerent pas moins que si elles eussent été véritablement de lui. Elle n'osa pousser la remontrance plus avant, de peur que mademoiselle de Saint-André ne lui eût encore dicté quelque réponse. Il se trompoit de croire qu'elle voulût empêcher ses amusements. Son dessein dominant étoit de l'amuser sans cesse : et si mademoiselle de Saint-André n'eût été que belle, elle eût été la premiere à louer son choix; mais elle lui trou-

voit un esprit capable de lui faire ouvrir les yeux, et craignoit, quand elle seroit maîtresse de celui du roi, qu'elle ne lui fît connoître qu'effectivement on l'amusoit. Le roi et la reine se racommoderent pourtant avant que de sortir d'où ils étoient. Mademoiselle de Saint-André demeura au roi, et la régence à la reine.

Le duc de Guise, sensible aux bienfaits qu'il avoit reçus de leurs majestés, en fut si reconnoissant, qu'il ne voulut pas que son fils oubliât le respect qu'il devoit au roi jusqu'à être encore son rival. Les articles que le cardinal de Lorraine et le maréchal de Saint-André avoient dressés furent déchirés; et le gouverne-

ment de Lyon qui vint à vaquer ayant été donné à ce maréchal, chacun fut content, ou du moins chacun fit semblant de l'être. Mademoiselle de Saint-André fut regardée comme la maîtresse du roi, et respectée plus qu'elle ne l'avoit été auparavant. La reine mere, qui avoit peur d'elle, la vit, non pas sans chagrin, mais seulement sans lui en témoigner; et pour Marie Stuart, si elle eut quelque dépit, comme cela est assez vraisemblable, elle n'en fit rien paroître.

Le prince de Condé, voyant que chacun étoit content, cessa de l'être; et n'ayant pu se faire aimer de mademoiselle de Saint-André, il s'en voulut faire haïr. Il épia que le roi ne fût pas dans

son appartement pour lui aller faire une visite, et débuta par un compliment malicieux sur la nouvelle dignité qu'elle avoit acquise. Elle prit cela pour une espece de bravade, et le prit comme il le falloit prendre. Elle lui répondit d'un ton fort haut que c'étoient ces raisons qui l'avoient empêchée de répondre à sa passion, et qu'elle avoit trouvé la qualité de maîtresse d'un roi de France préférable à celle de maîtresse d'un cadet de la maison de Bourbon qui n'avoit que la cape et l'épée. « Et moi, made-
« moiselle, ou madame, car à
« présent on ne sait comment
« vous appeler, repartit encore
« malicieusement le prince, je
« vous aimois assez pour ne pas

« laisser votre gloire dans l'ob-
« scurité. C'est à vos charmes que
« vous devez cette qualité de
« maîtresse du roi qui vous est
« si chere ; mais c'est à moi que
« vous en devez l'éclat. Je n'ai
« pu souffrir que vous fussiez
« plus long-temps privée des res-
« pects que ce grand titre vous
« fait rendre. Sans moi, qui me
« suis donné des soins inconce-
« vables pour m'instruire de la
« vérité, on ignoreroit ce que
« vous êtes, et vous m'avez l'o-
« bligation d'avoir le premier pu-
« blié ce qui se passoit entre le
« roi et vous ». Il fut si désobli-
geant, que, de peur qu'elle ne
doutât de ce qu'il disoit, il lui ap-
prit qu'au retour de Saint-Cloud
c'étoit lui qui avoit trouvé le bil-

let qu'elle perdit, et qu'à une heure après minuit il étoit dans l'alcove, d'où il vit avec quelle joie elle se faisoit déshabiller, quand, par malheur pour elle, l'incommodité de la reine lui déroba le plaisir qu'elle se promettoit. Enfin il n'oublia rien de ce qu'il crut qui serviroit à le faire haïr, et y réussit parfaitement bien, car depuis ce temps-là ils eurent une haine invincible l'un pour l'autre.

Ce prince fit d'autres amourettes; et mademoiselle de Saint-André, qui étoit tendrement aimée du roi, s'en tint à son amour, et fit bien. A la premiere visite qu'elle en reçut elle se plaignit du prince de Condé, et porta si haut l'outrage qu'il lui avoit

fait, que le roi trouva sa haine assez juste pour en être de moitié et pour épouser la passion qu'elle avoit de s'en venger. Pendant qu'ils en cherchoient l'occasion, le prince en contoit à une autre fille de la reine nommée mademoiselle de Limeuil, un peu moins belle que mademoiselle de Saint André, à la vérité, mais en récompense moins altiere, et dont il étoit sûr que le cœur étoit tout à lui. Il lui en conta si bien, qu'ils en vinrent à ce qu'on appelle la conclusion du roman. Elle en eut un fils, dont elle accoucha, sous le regne de Charles IX, dans le Louvre même. Mais la reine, qui en ce temps-là avoit besoin du prince de Condé pour balancer la puissance de

la maison de Guise qui s'élevoit trop, eut compassion de la fragilité humaine. L'inclination qu'eut le prince de Condé pour mademoiselle de Limeuil ne dura pas, plutôt parceque les affaires de l'état changerent de face, que par aucun dégoût qu'il eût pour elle. Cependant, le roi, outré de la piece qu'il avoit faite à mademoiselle de Saint-André, avoit juré de le perdre; et, pour en venir plus facilement à bout, il se rangea du côté des Guise. On ne l'appeloit que rarement au conseil, quoique dans la justice il y dût tenir le premier rang. Quand il s'y trouvoit, les Guise se mettoient au-dessus de lui par le commandement du roi même; et ces mépris qui enfloient le

cœur de ses ennemis outrerent le sien.

L'hérésie que Luther a répandue par toute l'Europe avoit, dès le temps de François premier et de Henri II, infecté la France en divers endroits; et les huguenots, étant plus forts qu'ils ne l'avoient été, cherchoient à se venger des cruautés qu'on avoit exercées sur eux, et vouloient commencer par les Guise, tant pour l'intérêt de leur religion, dont ils étoient les ennemis déclarés, que pour le bien de l'état, dont par animosité ils les nommoient les tyrans. Il leur manquoit un chef aussi vaillant que l'étoit le prince de Condé; mais peut-être le seroit-il devenu si la conjuration d'Amboise eût réussi. Pour se justifier

de ce qu'ils vouloient faire ils semerent des libelles. On dit que le prince, qui avoit de l'esprit infiniment, les dressa lui-même. Ils montrerent que, par les loix du royaume, les femmes ni les étrangers ne devoient être admis au ministere, et citerent plusieurs exemples pour montrer que l'administration des cardinaux avoit toujours été funeste à la France.

Ces libelles offenserent terriblement les Guise, et sur-tout le cardinal de Lorraine, soit que son ministere justifiât les exemples qu'on lui alléguoit, ou que les raisons de ses ennemis eussent assez de force pour persuader les vérités qu'ils publioient. Il soupçonna un conseiller du parlement

de Paris, nommé du Bourg, homme d'un mérite extraordinaire, et d'une singuliere vertu, à la religion près, d'en être l'auteur. Il y avoit une année entiere qu'il étoit prisonnier pour avoir déclaré hautement qu'il étoit luthérien; car, en ce temps-là, il n'y avoit point de crime plus énorme; et si tous ceux qui moururent pour la religion eussent pris le bon parti aussi bien que le méchant, les anciens Romains auroient moins fait de martyrs que le regne de François II et de Charles IX. De peur que du Bourg ne dît d'autres vérités plus fâcheuses peut-être que celles qu'on le soupçonnoit si injustement d'avoir déja dites, on donna ordre à ses juges, qui, en

faveur de son mérite, lui vouloient donner le temps de se reconnoître, de le condamner à la mort le plutôt que faire se pourroit pour la gloire de Dieu; ce qu'ils firent avec un zele dont le cardinal de Lorraine les loua extrêmement. Ce magistrat alla au supplice avec une intrépidité surprenante, y porta un visage fort tranquille, et exhorta ceux de sa croyance qui étoient présents à son exécution de mourir aussi glorieusement que lui, les assurant que la mort étoit la chose du monde la plus douce quand on la souffroit pour une si bonne cause: paroles qui entrerent bien avant dans l'ame de ceux qui étoient imbus de la nouvelle opinion, et qui leur persuaderent

facilement que leur religion étoit la meilleure, puisqu'un homme si sage et si éclairé aimoit mieux mourir que d'en embrasser une autre.

Cette mort causa un grand fracas dans le royaume. Le premier dessein des huguenots fut de la venger à force ouverte; mais la peur qu'ils eurent d'être trop foibles leur fit prendre une autre résolution. Ils conspirerent. Les uns disent qu'ils n'en vouloient qu'aux Guise, et les autres, qu'ils auroient porté leur attentat plus loin s'il eût réussi. Quoi qu'il en soit, cette conjuration, qui fait tant de bruit dans notre histoire, et que l'on nomma la conjuration d'Amboise, fut découverte. La Renaudie, gentil-

homme de Périgord, grand luthérien et encore plus grand brouillon, en fit confidence à un avocat de ses amis. Cet avocat le dit à un maître des requêtes qu'on appeloit l'Allemand Vouzé; et Vouzé, soit qu'il eût horreur d'un tel dessein, ou qu'il voulût rendre un service qui méritât récompense, avertit les Guise de ce qu'on lui apprit. Il ne s'est rien vu de plus horrible que ce qui se passa dans Amboise pendant toute une semaine : le sang ruisseloit par toutes les rues de cette ville, et l'on y égorgea tout ce que l'on découvrit de conjurés.

Mademoiselle de Saint-André, qui avoit sur l'esprit du roi tout le pouvoir qu'elle y vouloit pren-

dre, et qui conservoit une haine mortelle pour le prince de Condé, crut avoir trouvé une occasion de le perdre. Elle promit à deux conjurés de leur faire avoir leur grace s'ils vouloient l'accuser d'avoir la principale part à la conjuration. Que ne fait-on point pour sauver sa vie! Ils s'offrirent de faire ce qu'elle souhaitoit. Ils furent interrogés dans le conseil secret, où le prince n'assistoit point. Ils l'accuserent et avec lui l'amiral et Dandelot. Il est constant qu'une partie de ce qu'ils dirent étoit véritable, et que, si cette entreprise eût réussi, le prince, l'amiral et Dandelot se seroient déclarés: mais les misérables qui eurent l'insolence de les accuser ne le

croyoient pas; et le roi, qui ne savoit rien du crime que mademoiselle de Saint-André vouloit commettre, sembloit toutefois être d'intelligence avec elle; car il leur promit, en faveur de ce qu'ils venoient de dire, la grace qu'elle leur avoit fait espérer. Cette promesse l'inquiéta. Elle eut peur, quand ses faux témoins seroient échappés, qu'ils ne se dédissent. Elle se voulut fortifier du conseil du maréchal de Saint-André son pere, à qui elle apprit ce que la haine qu'elle avoit pour le prince de Condé lui avoit fait entreprendre et l'appréhension où elle étoit. Le maréchal haïssoit le prince, et sa fille étoit trop avant pour reculer: il falloit le perdre ou elle-même étoit per-

due. Quoique le roi lui fît l'honneur de l'aimer et qu'il lui eût promis sa protection, il auroit eu de la peine à autoriser un crime de cette importance. Pour ne pas laisser à ces faux témoins le pouvoir de se dédire, on alla les trouver dans la prison où on les avoit remenés, et les ayant pris chacun en particulier, on les massacra sans leur donner le temps de prononcer une seule parole. Ces scélérats le méritoient bien.

La rupture du mariage du prince de Joinville et de mademoiselle de Saint-André n'empêchoit pas que le maréchal et les Guise ne fussent toujours les meilleurs amis du monde. Cependant les Guise, qui avoient

donné les ordres nécessaires pour faire arrêter le prince le lendemain à son lever, agissoient de bonne foi, et le croyoient effectivement coupable sur la relation des faux témoins qu'ils avoient ouis, dont ils n'avoient pas une médiocre joie; car pour le secret que mademoiselle de Saint-André avoit appris à son pere, il étoit trop délicat pour être confié à quelque autre.

Pendant tout ce fracas l'amiral étoit à sa maison de Chatillon, où il attendoit assez impatiemment le succès de la conjuration; et Dandelot, qui venoit à Amboise où étoit le roi, ayant été rencontré par des conjurés qui fuyoient, s'étoit sauvé en Bretagne, où sa femme avoit

une terre parfaitement belle. Il n'y avoit que le prince de Condé qui fût à la cour, pour appuyer l'entreprise s'il voyoit qu'il y eût lieu d'agir : il n'y eut aussi que lui de qui les jours fussent en danger. On lui auroit infailliblement coupé la tête s'il eût été arrêté ; mais, sur les deux heures de la nuit qui précéda le jour qu'il devoit l'être, un de ses valets de chambre vint l'éveiller avec précipitation pour lui rendre un billet qu'il venoit de recevoir, et qu'on lui avoit recommandé de lui faire voir à l'heure même, sans considérer s'il dormoit ou non, l'ayant assuré que le prince n'avoit jamais eu d'affaire plus pressée. Il l'ouvrit, et trouva que c'étoit une

femme qui l'avoit écrit, mais il n'en put connoître le caractere; et d'ailleurs ce qu'on lui mandoit ne lui permit pas de perdre du temps à l'examiner. Il ne contenoit que ces mots :

Sauvez-vous, monseigneur, ou vous êtes mort. Je ne vous en puis dire davantage.

Ce prince, qui ne se sentoit pas trop innocent, ne rêva pas à ce qu'il avoit à faire; il se leva, et sortit d'Amboise le plus diligemment qu'il lui fut possible. Les gardes qui étoient aux portes, n'étant pas instruits de ce qui avoit été résolu, loin de mettre le moindre obstacle à sa fuite, le laisserent passer avec tout le respect qui étoit dû à sa qualité.

Il se retira à Orléans, où son nom étoit en grande considération, et où il avoit de puissants amis, prêts à se sacrifier pour ses intérêts. Il y avoit peu de temps qu'il étoit parti quand les gardes du roi investirent son logis; et quand on s'avisa de l'y chercher, il ne pouvoit encore être loin. On envoya querir ses accusateurs que l'on trouva égorgés, sans pouvoir apprendre par l'ordre de qui ils l'avoient été. L'indice étoit plus fort contre le prince que contre le maréchal de Saint-André; et cependant c'étoit le maréchal qui les avoit fait assassiner, et non pas le prince. On pencha toutefois du côté que penchoit l'indice; et toute la cour se persuada que le prince, en-

ragé de se voir trahi par ces conjurés, s'étoit vengé d'eux avant que de se sauver : par ordre du roi on commença de lui faire son procès, et s'il eût été pris on n'auroit pas manqué de l'achever; mais le voyant maître de la campagne on crut que ce seroit inutilement porter les choses à l'extrémité, et l'on aima mieux faire semblant d'ignorer le secret de la conjuration que de donner matiere à de nouvelles.

Cette politique ne s'accommodoit pas avec la haine de mademoiselle de Saint-André. Elle s'en plaignit au roi. Il lui fit confidence des raisons que le conseil avoit eues d'en user ainsi, et lui dit que la perte du prince n'étoit que différée, et qu'il ne lui accor-

deroit jamais sa grace sans consulter la haine qu'elle avoit pour lui. Quelques jours après, toute la cour partit d'Amboise pour aller à Orléans, où l'on avoit résolu de tenir les états généraux. Le prince en étoit parti pour aller trouver l'amiral à Châtillon, et de là le roi de Navarre son frere, qui étoit dans son gouvernement de Guyenne. En passant à Châtillon, il montra le billet qui lui avoit sauvé la vie, l'amiral en connut l'écriture, et lui dit qu'il venoit de la maréchale de Saint-André; mais le prince trouva si peu d'apparence à ce qu'il disoit, qu'il lui fut impossible de le croire.

Cependant le temps de tenir les états s'approchoit. On avoit

mandé aux princes du sang et à tous les officiers de la couronne de s'y trouver, sur peine d'être déchus de leurs dignités et d'être réputés coupables. L'amiral, qui ne croyoit pas avoir été accusé à Amboise, se rendit à Orléans ; mais le roi de Navarre, que l'on considéroit moins à la cour que les Guise, refusa de s'y trouver; et pour le prince de Condé, qui avoit fait des pratiques par toutes les villes où il avoit passé, loin d'être d'humeur à obéir, il levoit des troupes, de l'argent que lui fournissoient les huguenots, pour perdre les Guise à force ouverte, puisque les conjurations avoient tant de peine à réussir, et que parmi une quautité de monde il étoit mal-aisé qu'il n'y

eût des traîtres ou des imprudents. Les caresses que l'on fit à l'amiral quand il fut à Orléans lui persuaderent facilement qu'on ne le soupçonnoit de rien, et que le billet que le prince de Condé avoit reçu étoit une piece du maréchal de Saint-André et des Guise pour l'éloigner de la cour et tâcher de le rendre suspect. Il écrivit au roi de Navarre et au prince son frere, et les conjura de ne se pas rendre criminels, les assurant qu'ils seroient reçus aux états avec applaudissement, et que leur présence étoit absolument nécessaire dans une assemblée où le pouvoir des Guise iroit trop loin, s'il ne s'y trouvoit des princes du sang pour le balancer. Ces lettres ne firent

point d'effet. Il en écrivit d'autres, et leur manda que c'étoit par ordre de la reine, qui se lassoit de la domination des Guise, aussi-bien que le reste de l'état; et de peur qu'ils n'en doutassent il leur envoya une lettre où la reine mere s'expliquoit elle-même, et les conjuroit de la délivrer de l'oppression des Lorrains. Cette lettre fut un appât qui les attira où l'on souhaitoit qu'ils se rendissent. Le desir qu'ils avoient d'arracher le gouvernement aux Guise leur fit oublier que la reine étoit la plus dissimulée princesse de son temps. Le roi de Navarre partit; et malgré la répugnance que le prince de Condé avoit à le suivre, il l'en pressa tant, qu'il lui fut impossible de s'en défendre.

Mademoiselle de Saint-André, qui avoit juré de ne pardonner jamais au prince de Condé l'affront qu'il étoit cause qu'elle avoit reçu et l'insulte qu'il avoit osé lui faire ensuite, avoit choisi le moment où le roi lui témoignoit le plus d'amour pour le supplier, s'il étoit vrai qu'elle fût aimée, d'avoir la bonté de la venger, et de la défaire d'un homme dont la seule présence étoit pour elle une maniere de reproche qu'elle n'avoit pas la force de supporter. Que refuse-t-on dans ces moments là, ou plutôt que n'accorde-t-on pas? Le roi, qui n'avoit pas trop besoin d'être amoureux pour être aveugle, et qui d'ailleurs étoit dans un âge incapable de réflexion, lui pro-

mit la mort du prince, et lui auroit promis davantage, si elle l'eût demandé. Aussitôt que le roi de Navarre fut à Orléans on lui donna des gardes; et pour le prince de Condé on l'arrêta. On reprit le procès verbal que l'on avoit commencé, et on l'accusa d'avoir été l'un des chefs secrets de la conjuration d'Amboise, et d'avoir fait égorger ses accusateurs, pour ensevelir dans l'obscurité les preuves de son crime. Le roi et mademoiselle de Saint-André parlerent à ses juges; après cela il étoit mal-aisé de le trouver innocent. Toutes les fois qu'on lui parloit d'avoir fait égorger quelqu'un il paroissoit le plus étonné du monde, et cet étonnement étoit pris par ceux qui le de-

voient juger pour une confusion convaincante. On lui confronta un nommé la Sague, secrétaire du roi de Navarre, à qui la peur de la question, ou plutôt l'espoir de la récompense, fit dire de terribles choses. Il fut surpris de voir ce malheureux, qui lui avoit d'extrêmes obligations, être d'intelligence avec ses ennemis pour le perdre; et cette surprise fut suivie d'une autre incomparablement plus grande. Un de ses gardes, homme à qui l'or étoit capable de faire tout entreprendre, lui donna le plus secrètement qn'il put un billet qu'une personne qu'il ne connoissoit pas l'avoit conjuré de lui rendre. Il l'ouvrit et reconnut d'abord au caractere qu'il venoit de l'obligeante per-

sonne qui à deux heures après minuit lui avoit donné avis de se sauver d'Amboise. Il ne douta point qu'elle n'eût encore quelque chose de fort important à lui apprendre, et dans cette pensée il lut avec précipitation ces paroles.

Croyez moi, prince, préparez-vous à la mort ; aussi-bien vous sied-il mal de vous défendre. Qui veut vous perdre est ami de l'état. On ne peut rien voir de plus coupable que vous ; ceux qui par un véritable zele pour le roi vous ont rendu si criminel étoient honnêtes gens et incapables d'être subornés. Je prends trop d'intérêt à tous les maux que vous avez faits en votre vie pour vouloir vous taire que l'arrêt de votre mort n'est plus un si grand secret. Les scélérats, car c'est ainsi que vous nommez ceux qui ont osé vous accuser, méritoient aussi justement récompense que vous

la mort qu'on vous prépare. Votre seul entêtement vous persuade que votre mérite vous a fait des ennemis, et que ce ne sont pas vos crimes qui causent votre disgrace. Niez avec votre effronterie accoutumée que vous ayez aucune part à toutes les criminelles pratiques de la conjuration d'Amboise : il n'est pas comme vous vous l'êtes imaginé, impossible de vous en convaincre. A tout hasard, récommandez-vous à Dieu.

Ce pauvre prince, voyant que tout insultoit à son malheur, pensa perdre patience. Il ne pouvoit comprendre quelle raison avoit eue la personne qui lui écrivoit, de l'avertir si obligeamment de se sauver, pour le braver ensuite si cruellement et dans une conjoncture si fâcheuse. Il prétendoit n'avoir jamais mérité

qu'elle prît soin de sa vie, ou croyoit le mériter toujours; et s'il ne lui avoit point rendu de services pour attirer sa bonté, il lui avoit encore moins fait de déplaisir pour la perdre. Cependant un procédé si différent du premier avoit quelque chose de bien surprenant. Il reprit cette lettre qu'il avoit jetée sur sa table, et la lut une seconde fois. Il n'y trouva pas un mot qui ne lui parût très offensant. Il la plia de plusieurs façons pour voir s'il n'y avoit point quelque mystere; car étant accusé d'être criminel d'état, il étoit dangereux d'expliquer trop ouvertement les sentiments favorables qu'on avoit pour lui. Il chercha tant, qu'à la fin il trouva ce qu'il cherchoit. Cette lettre, à la

lire comme on a accoutumé de lire toutes les autres, étoit sans doute fort désobligeante. Mais à n'en lire que la moitié, c'est-à-dire, après en avoir lu la premiere ligne, sauter la seconde, la quatrieme, la sixieme, et ainsi du reste, il trouva qu'elle étoit conçue en ces termes :

Croyez-moi, prince, préparez-vous à

. . . .

vous défendre. Qui veut vous perdre est

. . . .

plus coupable que vous. Ceux qui

. . . .

vous ont rendu si criminel étoient

. . . .

subornés. Je prends trop d'intérêt

. . . .

en votre vie pour vouloir vous taire

. . . .

un si grand secret. Les scélérats

. . . .

qui ont osé vous accuser méritoient
. . . .
la mort qu'on vous prépare. Votre seul
. . . .
mérite vous a fait des ennemis
. . . .
qui causent votre disgrace. Niez
. . . .
que vous ayez aucune part à
. . . .
la conjuration d'Amboise : il n'est pas
. . . .
possible de vous en convaincre. A
. . . .
Dieu.

Quelle différence de la premiere lettre qu'avoit lue le prince à celle qu'il venoit de lire! Il s'estima redevable à la personne qui la lui avoit écrite, de la part qu'elle prenoit dans son malheur, et des avis qu'elle lui donnoit, et fut extrêmement surpris de l'inven-

tion qu'elle avoit trouvée pour lui témoigner tant de bonté sans se commettre (car il est constant que quand cette lettre seroit tombée dans les mains du roi elle étoit plutôt capable de faire sa cour que de lui attirer la moindre affaire). Il auroit bien voulu connoître la femme ou la fille à qui il avoit tant d'obligation, pour lui faire voir combien il étoit sensible aux graces qu'il en recevoit; ne pouvant s'imaginer que ce fût à la maréchale de Saint-André, comme l'en avoit assuré l'amiral; et la haine qui étoit entre leurs maisons depuis si long-temps étoit une assez bonne raison pour empêcher de le croire.

Pendant qu'il cherchoit dans son esprit qui ce pouvoit être

qui prenoit tant d'intérêt en sa disgrace, ses juges entrerent dans sa chambre, et l'interrogerent pour la derniere fois. Il nia toujours qu'il eût eu aucune part à la conjuration d'Amboise, et soutint que ses accusateurs avoient été subornés et massacrés ensuite par ses ennemis, de peur qu'ils n'eussent pas la force de pousser leur crime jusqu'au bout; mais il ne parla en façon du monde de la lettre qu'il avoit reçue : et quand il eût été sûr de se justifier en la montrant dans le véritable sens qu'il la falloit voir, il eût mieux aimé mourir que d'avoir le malheur de déplaire à une personne qui cherchoit à le servir avec tant de générosité. Les juges, dont la faveur ne pou-

voit ébranler l'intégrité, ne trouverent que des indices contre le prince : mais ceux à qui le roi et mademoiselle de Saint-André avoient recommandé de le trouver assez coupable pour le condamner à la mort, croyant peut-être que tout ce qu'on faisoit pour s'agrandir étoit juste, soutinrent qu'il y avoit des preuves de reste, et le nombre de ceux-là étoient beaucoup plus grand que des autres. Ils rendirent un arrêt que le chancelier de l'Hôpital refusa judicieusement de signer, et le condamnerent à être décapité dans la maison du roi, à l'heure que l'on entreroit aux états. Le roi, mademoiselle de Saint-André, et les juges qui avoient rendu ce bel arrêt,

n'eurent pas le plaisir de le voir exécuter. Le roi tomba malade pendant qu'on le fabriquoit. Cette maladie fut cause que la reine mere en fit suspendre l'exécution, moins à la considération du prince que pour son intérêt particulier. Elle étoit consommée dans les affaires d'état, et ne doutoit point que si le roi venoit à mourir les choses ne changeassent de face. Ses autres enfants étoient mineurs. La minorité des rois est un temps favorable aux ambitieux; et ainsi elle craignoit que si la grandeur des Guise demeuroit sans contrepoids, elle ne fût du moins aussi dangereuse que les pratiques des princes du sang.

La prévoyance de la reine ne

fut pas inutile; le roi mourut (1), et l'autorité de mademoiselle de Saint-André fut ensevelie avec lui. Pour éviter les ressentiments du prince, et même ceux de la reine mere qui la haïssoit de ce que le roi l'avoit aimée, elle se retira aux religieuses de Long-Champ. François II, n'ayant point eu d'enfants de Marie Stuard, l'aîné de ses freres, qui étoit le duc d'Anjou, lui succéda, et fut nommé Charles IX.

Pour tâcher de dissiper les troubles qui empêchoient la reine Catherine de jouir tranquillement de sa régence, elle fit parler d'accommodement aux princes de Bourbon, et à ceux de la

---

(1) Le 5 décembre 1560.

maison de Lorraine. Aucun des partis ne s'en éloigna ; et les conventions ayant été bien reçues de part et d'autre, ils s'accommoderent. Le prince de Condé sortit de prison (1), et fut hautement justifié par un célebre arrêt du parlement.

Je vais dire une chose incroyable, et cependant c'est une vérité constante : ce prince avoit tant de penchant à être amoureux qu'il le devint même après qu'on lui eut prononcé un arrêt de mort. Je ne crois pas qu'il y ait aucun exemple qu'on ait jamais si mal pris son temps pour aimer. Dans l'incertitude où il étoit de ce qui arriveroit de la

(1) Le 18 du même mois.

maladie de François II, il avoit quelquefois regardé la lettre qu'il avoit reçue, et l'avoit trouvée si pleine de bonté, que c'eût été pour lui un second supplice que d'être obligé de mourir ingrat : le desir de connoître à qui il étoit obligé, l'envie qu'il avoit de lui en témoigner sa reconnoissance, le plaisir qu'il prenoit à lui avoir obligation ; j'appelle tout cela amour, et effectivement c'en étoit.

Aussitôt que le parlement eut mis la gloire de ce prince en sûreté, l'amour crut qu'il étoit temps d'agir pour son intérêt. Condé, qui n'avoit point de secret pour l'amiral, lui montra la lettre qu'on lui avoit fait tenir en prison. L'amiral lui sou-

tint de nouveau qu'elle étoit de la maréchale de S. André, et qu'il en connoissoit parfaitement l'écriture. S'il est ainsi, répondit le prince, j'aime la maréchale de S. André; et tout ce que vous pourrez dire pour m'en détourner ne m'empêchera pas de l'aimer éternellement. La haine qui étoit entre son mari et moi, et qui dure peut-être encore... (car, l'accommodement que la reine a voulu faire est à proprement parler une paix plâtrée : et d'ailleurs, quand je n'aurois plus de raisons d'état pour le haïr j'en ai d'amour qui sont incomparablement plus fortes; et c'est assez pour m'obliger à être toujours son ennemi, qu'il soit mari d'une femme que je veux aimer.)

Mais pour en revenir à la maréchale, ajouta-t-il, puisque la haine qui étoit entre son époux et moi ne l'a pas empêchée de faire de généreux efforts pour m'obliger, je l'aime ; et l'amour que j'ai pour elle durera sans doute. Il est fondé sur la reconnoissance, et je ferai gloire d'en avoir toute ma vie.

Cette maréchale n'étoit pas mere de mademoiselle de Saint-André. Le maréchal l'avoit épousée en secondes noces il y avoit trois ans ; et c'étoit au plus si elle en avoit vingt-deux. Elle n'étoit pas tout-à-fait si belle que la fille de son mari, mais elle l'étoit assez pour inspirer de l'amour à un homme de bon goût; et quelque délicatesse qu'eût le

prince, elle avoit de quoi s'en faire aimer sans le secours des obligations qu'il lui avoit. Le maréchal de Saint-André étoit tout blanc; et les fatigues de la guerre, toutes grandes qu'elles eussent été, y avoient moins contribué que cinquante-cinq ans qu'il avouoit : cela s'appelle en avoir pour le moins soixante; car un vieillard qui a une jeune femme en cache toujours un peu. Le prince de Condé étoit fort jeune, et autant bien fait de sa personne qu'homme de la cour. Il avoit un grand mérite. La maréchale y étoit sensible, parcequ'elle en avoit beaucoup aussi; et sur la seule réputation du prince, elle avoit conçu pour lui une secrete estime qui lui faisoit

prendre part à tout ce qui lui arrivoit. Son mari, pour la consoler de ce que son âge lui déroboit, avoit pour elle une tendresse qu'elle eût trouvée inutile, si elle ne lui eût donné lieu de rendre service au prince. Il lui faisoit confidence de toutes les affaires de l'état. C'étoit de lui qu'elle avoit appris que le prince devoit être arrêté, quand elle lui donna avis à deux heures après minuit de se sauver d'Amboise; et c'étoit lui-même qui avoit encore eu la foiblesse de lui confier un secret que sa fille n'avoit dit qu'à lui, et qui étoit capable de les perdre, si la maréchale eût été aussi imprudente que son époux.

Le prince, que sa nouvelle pas-

sion inquiétoit et qui étoit plus amoureux que de sa vie il ne l'avoit été, sans savoir de qui, car, malgré ce que lui avoit dit l'amiral, il doutoit toujours que ce fût à la maréchale qu'il eût de si étroites obligations, fut rendre visite au maréchal de Saint-André, et lui témoigner la joie qu'il avoit de l'accommodement que la reine avoit eu la bonté de faire. La maréchale n'y étoit pas. Il en eut le chagrin dont le maréchal de Saint-André s'apperçut, et qui lui fit croire que le prince lui faisoit cette civilité à regret, et que dans l'ame il étoit toujours son ennemi. Sa visite fut courte. Il en fit des excuses bonnes ou mauvaises au maréchal, et lui dit qu'il vouloit

vivre avec lui en ami sincere et le voir le plus souvent qu'il pourroit. La maréchale, qui étoit allée chez les reines, rentra comme le prince prenoit congé de son mari. Cette vue à quoi elle ne s'attendoit pas la fit rougir. Le prince, qui ne rougissoit pas si facilement, sentit je ne sais quoi qu'il n'avoit pas accoutumé de sentir, et qui l'avertissoit tacitement que la maréchale étoit la personne qu'il cherchoit. Il lui fit un petit compliment si embrouillé, que le mari n'y put rien comprendre; mais la femme le comprit parfaitement bien, et le trouva d'autant plus intelligible qu'il ne l'étoit pas pour tout le monde. Elle y répondit d'une maniere où le maréchal ne trouva que

de l'honnêteté, et où le prince trouva quelque chose de fort tendre; non que cela fût effectivement, mais il le souhaitoit, et l'on croit facilement ce qu'on souhaite. Ils se séparerent, le prince et la maréchale très contents de s'être vus, et le maréchal ni plus ni moins qu'il l'étoit avant que le prince lui eût fait l'honneur de le visiter.

Le soir ils se rencontrerent chez la reine. La maréchale s'y étoit rendue pour faire sa cour, et le prince s'y étoit trouvé pour l'y voir. Le duc de Guise ayant quelque chose à dire au maréchal de Saint-André l'emmena, et fit un fort grand plaisir au prince, qui avoit toutes les envies du monde d'entretenir la marécha-

le, et qui ne l'eût osé tant que son mari eût eté présent. La maréchale, qui de moment à autre jetoit les yeux sur le prince et rencontroit toujours les siens, crut qu'il ne seroit pas fâché de lui parler. Pour lui en faciliter l'occasion et avoir un prétexte de quitter des dames avec qui elle parloit de choses indifférentes, elle fit semblant d'avoir oublié sa montre, et s'en alla voir à un petit horloge qui étoit dans l'antichambre de la reine quelle heure il pouvoit être. Cette adresse eut le succès qu'elle en espéroit. Le prince l'aborda; et voyant qu'il n'y avoit qu'elle qui pouvoit l'entendre: Je ne sais, madame, lui dit-il, s'il est l'heure que vous souhaitez qu'il soit:

pour moi je désespérois d'en pouvoir trouver une assez favorable pour vous témoigner la reconnoissance que j'ai de vos bontés, et, depuis que je jouis de la liberté; je dois être honteux de n'avoir pas fait un meilleur usage d'un bien que je tiens de vous.

La maréchale répondit à la civilité du prince, et lui témoigna le plus honnêtement qu'elle put qu'elle ne comprenoit rien à ce qu'il disoit. Il s'expliqua. Elle avoit pour lui une véritable estime, et peut-être même que ce qu'elle ne croyoit qu'estime étoit quelque chose de plus. Cependant elle ne demeura d'accord de rien, et ne voulut pas risquer un aveu qui pouvoit faire tort à sa

réputation, qu'elle ne le connût plus particulièrement qu'elle ne faisoit. Quoi! madame, ajouta le prince qu'elle chagrinoit terriblement, seroit-il possible que je fusse assez malheureux pour être redevable de la vie à une autre que vous? Je crois, répondit la maréchale, que vous êtes redevable de la vie à votre seule innocence; et, supposé même que vous n'en eussiez pas eu assez pour vous faire absoudre, un criminel dont la naissance est accompagnée d'un si haut mérite a des privileges qui sont grands. Voilà ma pensée; mais si vous desirez que je m'accommode à la vôtre et que je croie qu'il y ait quelque personne à qui vous ayez obligation de la vie, fût-ce au plus grand

de vos ennemis, je ne vois pas que ce soit un malheur pour vous. C'en est un, madame, repartit le prince, qui est d'autant plus grand que je ne me figurois point de bonheur égal à celui de vous être obligé; c'eût été une marque que je ne vous étois pas indifférent; et ce que je vous aurois dû eût autorisé une passion que je sens naître et que je ne puis m'empêcher de vous découvrir. Vous auriez, dis-je, attribué à ma reconnoissance l'amour...... Je vois bien que je vous surprends, madame, continua-t-il avec assez de précipitation, et que ce mot à quoi vous n'êtes pas accoutumée blesse une vertu aussi délicate que la vôtre. Mon erreur est cause de mon audace.

J'ai cru vous devoir assez pour ne pouvoir m'acquitter qu'en vous aimant; et plus j'ai pris d'amour plus je croyois avoir de reconnoissance. Cependant, madame, me voilà le plus amoureux de tous les hommes : les billets que j'ai reçus m'ont aidé à le devenir; et d'abord que j'ai cru qu'ils étoient de vous, je me suis si bien accoutumé à vous aimer, qu'à présent, dussé-je vous offenser, c'est une habitude dont j'aurai de la peine à me défaire. La maréchale, de qui l'on ne parloit que fort avantageusement, et qui jusques-là s'étoit même conservée contre les attaques de la médisance, ce qui la rendoit l'une des plus rares personnes de son siecle, ne put s'empê-

cher de prêter l'oreille à la passion d'un aussi grand homme que l'étoit le prince. Elle écouta tout ce que son ardeur fut capable de lui faire dire ; et quand il eut achevé de parler elle se retira sans lui répondre, plutôt pour irriter l'amour qu'elle lui avoit donné, que par aucun dépit de lui en avoir fait prendre. Depuis que la fille de son mari s'étoit retirée aux religieuses de Long-Champ personne à la cour ne l'effaçoit; et ainsi elle fit quantité de soupirants, du nombre desquels fut Antoine de Bourbon, roi de Navarre et propre frere du prince; mais comme elle vouloit un amant dont le mérite fût capable de faire excuser ses foiblesses si elle en avoit, et

que ce roi étoit irrésolu et timide, elle demeura ferme dans l'inclination qu'elle avoit pour le prince.

Deux rivaux ne sont pas longtemps sans se haïr; et, quelque forts que puissent être les nœuds du sang, l'amour vient facilement à bout de les rompre quand ils servent d'obstacle à ses desseins. Le roi de Navarre, qui auparavant étoit l'ennemi des Guise, se rangea de leur parti, et le rendit plus fort qu'il ne l'étoit; car, depuis quelques jours, par l'édit de pacification, il avoit été déclaré lieutenant-général du royaume. La guerre n'étant pas trop bien éteinte, il ne fallut pas de grands efforts pour la rallumer, et le hasard en fit naître un prétexte

que les deux partis souhaitoient également.

Le premier jour de mars de l'année 1562, comme le duc de Guise passoit par la petite ville de Vassi, ses gens entrerent par curiosité dans une grange où les huguenots tenoient leur prêche, et peut-être s'en mocquerent-ils; ce qui ayant scandalisé ceux de la nouvelle opinion, il s'émut une querelle qui les obligea insensiblement d'en venir des injures aux menaces et des menaces aux coups. Le duc de Guise y étant accouru de bonne foi pour empêcher le désordre, sa présence réveilla la haine que les huguenots avoient pour lui, et l'un d'eux eut l'audace de lui jeter une pierre qui lui mit le

visage tout en sang; ce qui anima tellement ses gens contre eux, que lui-même n'en fut plus le maître; et, quoiqu'il mît toute son autorité en usage, il ne put les empêcher d'en tuer plus de cinquante et d'en blesser pour le moins deux cents. Voilà ce massacre de Vassi dont il est tant parlé dans notre histoire, et qui fut le prélude de toutes les guerres qui ont troublé le regne de Charles IX, et même ceux de Henri III et de Henri le Grand.

La renommée, qui jamais ne publie les choses comme elles sont, ne tarda guere à porter au prince de Condé la nouvelle de ce meurtre, qu'elle accompagna de beaucoup de circonstances capables de faire présumer

que le duc de Guise en étoit l'auteur. Il partit d'abord pour aller trouver le roi à Monceaux, où il se divertissoit depuis quelques jours avec la reine sa mere et ses freres le duc d'Anjou et le duc d'Alençon ; et ce fut en leur présence qu'il se plaignit du carnage que le duc de Guise venoit de faire contre la foi des traités et au préjudice des privileges accordés à ceux de la nouvelle opinion. Mais de l'air dont on lui répondit, il vit bien qu'il lui seroit mal-aisé d'en tirer raison, à moins de la demander la force à la main. Il envoya des couriers le plus secrètement qu'il put à tous les chefs de son parti, qui depuis la paix s'étoient dispersés en différentes provinces, et leur

donna rendez-vous à Orléans, où, malgré l'arrêt qu'on y avoit rendu contre lui sous le regne du feu roi, son nom étoit extrêmement considéré. Il étoit ravi d'avoir un prétexte de renouveler la guerre, et sa valeur ne pouvoit demeurer oisive : mais cette inclination belliqueuse étoit opposée à une autre, qui dans ce temps-là étoit plus puissante sur son cœur; et ce qu'il sentoit pour la maréchale de Saint-André étoit incompatible avec le dessein qu'il faisoit de s'éloigner d'elle. La reine, qui pour son propre intérêt appréhendoit qu'on ne se saisît de la personne du roi où résidoit toute son autorité, le ramena à Paris en diligence; mais la cabale des Guise, qu'elle

ne craignoit pas moins que celle du prince, y étant puissante, elle ne l'y crut pas en sûreté, et le conduisit deux jours après à Fontainebleau. Le roi de Navarre, que sa qualité de lieutenant-général du royaume obligea de rester quelque temps à Paris pour y donner les ordres qu'il crut nécessaires au bien de l'état, ne laissoit passer aucun jour sans fatiguer la maréchale de Saint-André de quelqu'une de ses visites : car elle ne mettoit pas au nombre de ses bonnes fortunes l'honneur qu'elle en recevoit ; et son cœur, prévenu en faveur du prince de Condé, en étoit si rempli, qu'il n'y avoit point de place pour un autre. Pour s'attirer la confiance de son vieil époux et

l'infatuer d'une fidélité qu'il crût incorruptible, et qui cependant commençoit à être chancelante, elle lui fit confidence des desseins du roi de Navarre, qui le jour précédent avoit risqué une déclaration d'amour, et lui représenta qu'après en avoir reçu une si mortelle injure, sa vue étoit un supplice qu'elle étoit bien aise de s'épargner. Le maréchal, charmé de la vertu de sa femme, s'accorda à ce qu'elle voulut, et lui permit de prier le roi de Navarre de ne la plus voir. Pour lui, quoique l'outrage que ce roi lui avoit voulu faire soit de ceux qu'on ne pardonne jamais, il suspendit son ressentiment, de peur de l'arracher à son parti et d'en fortifier celui du prince. Le len-

demain le roi de Navarre étant allé à son ordinaire rendre visite à la maréchale, on lui dit qu'elle n'y étoit pas. Il demanda le maréchal, on lui dit qu'il n'y étoit pas aussi. « Cela n'est pas vrai, « repartit le roi de Navarre. Le « prince de Condé est ici, voilà « ses livrées que j'apperçois; et « madame la maréchale y doit « être, car apparemment ce n'est « pas son mari qu'il cherche ». En disant cela il se servit du privilege que sa qualité lui donnoit, et monta dans l'appartement de la maréchale, où effectivement il trouva le prince. Il est constant que la vue d'un rival que l'on croit favorisé chagrine terriblement celui qui ne le peut être. Le roi de Navarre ne put

supporter l'affront que la maréchale lui faisoit de lui préférer son frere, qu'il estimoit au-dessous de lui parcequ'il n'étoit pas si puissant : mais la maréchale ne le regardoit pas de ce côté-là ; au contraire, ce qu'il avoit de mérite lui faisoit envisager le reste comme une injustice de la fortune, et, s'il eût été en son pouvoir d'y remédier, il n'est rien qu'elle n'eût entrepris pour justifier qu'elle n'étoit pas si aveugle qu'elle. « Vous avez raison, madame, lui dit le roi de « Navarre en l'abordant, de faire « dire que vous n'y êtes pas. Il « est fâcheux d'être interrompu « dans un tête-à-tête si agréable, « et je prends pour vous voir un « contre-temps que vous aurez

« de la peine à me pardonner ». La maréchale, que sa présence fatiguoit cruellement, et qui d'ailleurs étoit fâchée d'avoir été surprise avec le prince, quoiqu'il ne se passât rien entre eux dont la médisance pût se prévaloir, affecta un air plus fier qu'elle n'avoit coutume de l'avoir, pour lui répondre que, dans le tête-à-tête qu'elle avoit avec le prince son frere, elle ne craignoit point d'affront semblable à celui qu'elle avoit essuyé depuis quelques jours, et que, pour en prévenir un second de la même personne, elle feroit en sorte qu'on ne la trouveroit jamais seule. « Je crois vous entendre, « madame, repartit le roi de « Navarre; vous n'avez pas en-

« vie de vous trouver seule avec « moi, mais vous n'êtes pas fâ« chée d'être seule avec un au« tre; et les ordres que vous « donnez à votre porte justifient « assez qu'on vous auroit fait « plaisir de vous y laisser». «Puis« qu'il vous plaît, monsieur», répliqua la maréchale; (car encore qu'il fût roi de Navarre, étant né sujet du roi, on ne l'appeloit point SIRE; seulement, comme premier prince du sang, on le traitoit toujours de monseigneur; mais la maréchale, étant en colere contre lui, crut être dispensée de ce respect, et n'avoit point de mesures à garder avec un prince qui la traitoit d'une si galante maniere;) « puisqu'il vous plaît,

« monsieur, lui dit-elle, de vous
« nommer vous-même, et que
« vous avez peur que je n'impute
« à quelque autre l'outrage que
« vous m'avez fait, je ne veux
« point vous ôter la gloire d'une
« si belle action : à un besoin je
« ferois encore plus, et je vous
« avouerois de bonne foi que les
« ordres qui ont été donnés à la
« porte n'étoient que pour vous».
« C'en est trop, madame, repar-
« tit le roi de Navarre, et la pré-
« sence de l'amant que vous me
« préférez n'exigeoit point de
« vous une si aveugle complai-
« sance. J'ai dit que je vous ai-
« me, il est vrai, et je suis prêt
« de le dire encore : si c'est une
« foiblesse, c'en est une de celles
« qu'il n'est pas honteux d'a-

« voir... et je ne sais quelle raison « vous oblige à la condamner en « moi, et à l'approuver dans un « autre ». La maréchale lui voulut répondre; mais le prince la prévint, et dit au roi de Navarre avec une fierté qui lui étoit assez naturelle, qu'il ne considéroit ni aînesse ni majesté quand il s'agissoit de défendre la réputation de la maréchale, et qu'il oublioit là ce qu'il pouvoit lui devoir ailleurs; que ce qu'elle condamnoit en lui étoit condamnable en tout le monde; et qu'il devoit juger plus favorablement de sa vertu, puisqu'avec une couronne il lui étoit impossible de l'ébranler. « C'est parler un peu « haut, repartit le roi de Na- « varre; mais je ne m'en étonne

« pas; madame inspire du cou-
« rage à qui bon lui semble. Elle
« me permettra toutefois de dou-
« ter qu'un tel défenseur de sa
« réputation contribue beaucoup
« à l'établir; et, pour ce qui est de
« ce que je dois penser de sa vertu,
« le soin que vous en prenez est
« d'un grand secours pour em-
« pêcher les jugements témérai-
« res. Adieu, madame, ajouta-
« t-il en se tournant du côté de
« la maréchale; je n'envie point
« à mon frere la bonté que vous
« lui faites l'honneur de lui té-
« moigner : il est juste qu'il soit
« favorisé de l'amour puisqu'il
« ne l'a jamais été de la fortune;
« et, si vous voulez que je parle
« à cœur ouvert, je vois bien
« qu'être mon cadet de sept ou

« huit ans est un grand avan-
« tage pour être considéré de
« vous ». Il sortit en achevant ces mots, résolu de se venger de la préférence que faisoit la maréchale, et de ne rien oublier pour comprendre le prince de Condé dans sa vengeance. Quoiqu'il n'entrât rien dans la passion que le prince avoit pour elle dont la plus scrupuleuse vertu pût s'offenser, il ne laissa pas d'être fâché de ce que le roi de Navarre les avoit trouvés ensemble. Il lui fit des excuses si honnêtes de ce qu'il avoit mal pris son temps pour la voir, et lui promit de pousser son ressentiment si loin, si la médisance osoit attaquer sa gloire, que non seulement elle en fut touchée,

mais encore elle lui témoigna qu'elle l'étoit. Il n'avoit pu la rejoindre depuis la conversation qu'ils avoient eue ensemble chez la reine; et, quelque peine qu'il se fût donnée pour en faire naître une occasion, elle s'étoit tenue sur ses gardes, et même s'étoit fait un devoir de l'éviter, de peur que l'estime qu'elle avoit pour lui ne fût d'intelligence avec l'amour qu'il avoit pour elle. Mais ce prince, sur le point d'abandonner Paris et de s'exposer à l'incertitude des combats, ne s'étoit pu résoudre à partir sans s'expliquer encore une fois avec la maréchale; et, pour l'empêcher de le fuir, il l'étoit allé chercher jusques chez elle, où il y avoit une heure qu'il l'entretenoit,

quand le roi de Navarre les avoit troublés. Pendant qu'il avoit été seul avec elle il lui avoit dit des choses si touchantes, et lui avoit représenté avec tant de marques d'amour qu'il la voyoit peut-être pour la derniere fois, que le sort des armes étoit douteux, et que, si elle avoit la cruauté de le laisser partir sans lui avouer que c'étoit à elle qu'il avoit de si étroites obligations, la vie lui seroit un fardeau dont il chercheroit à se soulager à la premiere rencontre, qu'à la fin elle lui avoit répondu : « Vivez, prince ; « et, si vous m'estimez, faites un « bon usage du service que j'ai « tâché de vous rendre ». « Hélas! « madame, lui avoit répliqué le « prince, qu'il est inutile ce ser-

« vice, si votre vertu se gendarme
« de ce que ma reconnoissance
« va au-delà de l'estime! Autant
« de fois qu'il m'est échappé de
« dire que je vous aimois, au-
« tant de fois votre visage, que
« je consultois, a semblé m'in-
« terdire cette audace, et même
« en ce moment je vois sa couleur
« naturelle qui s'altere, et qui
« me reproche que je vous ou-
« trage pour le prix des bontés
« que j'ai reçues de vous. Il est
« vrai, madame, que d'abord
« vous étant plainte à moi de
« l'injure que le roi de Navarre
« vous a faite, vous m'avertis-
« siez assez que je ne pouvois l'i-
« miter sans vous déplaire; mais
« n'ayant jamais été vu de vous
« qu'avec indifférence, et par

« conséquent n'étant point en-
« chaîné par vos bontés, je re-
« gardois la déclaration qu'il a
« osé vous faire comme un at-
« tentat sur votre gloire; au lieu
« qu'ayant eu la générosité de
« vous intéresser pour moi jus-
« qu'à prendre soin d'une vie
« que je ne dois qu'à vous seule,
« il me sembloit que j'avois cent
« raisons pour vous aimer, et,
« pour dire encore plus, je
« croyois ne pouvoir m'en taire
« sans ingratitude ». Voilà quel
étoit leur entretien avant que le
roi de Navarre entrât chez la
maréchale; et le prince avoit
même si bien fait, qu'il l'avoit
obligée à consentir qu'il l'aimât :
« Mais de grace, lui avoit-elle
« dit, ne me voyez plus après

« le consentement que vous avez « exigé de moi. Je ne vous l'ac« corde qu'à condition que votre « présence ne me reprochera « point ma foiblesse ; et c'est « par votre obéissance que je « veux être persuadée de votre « amour ». Ces paroles étoient pressantes, aussi ne tarda-t-il pas à prendre congé d'elle après que le roi de Navarre fut sorti. Cette séparation ne se fit pourtant pas sans peine ; il en coûta des soupirs au prince ; et la maréchale, qui s'étoit fait violence pour cacher sa douleur, cessa de se contraindre aussitôt qu'elle ne le vit plus, et versa des larmes que jusqu'à ce moment elle s'étoit efforcée de retenir.

Les choses étoient en cet état

entre le prince et la maréchale, quand le roi de Navarre, plus pour faire dépit à son frere que par aucune autre considération, se fit catholique. D'ailleurs le connétable de Montmorenci, qui avoit toujours été dans les intérêts du prince, ayant oui dire qu'on avoit fait une proposition au conseil touchant la répétition des dons, et craignant que ce ne fût à lui seul qu'on en voulût, parceque, sous le regne de Henri II, il avoit touché cent mille écus dont il n'avoit jamais rendu compte, s'étoit joint au duc de Guise et au maréchal de Saint-André, sous le spécieux prétexte de conserver la religion de ses peres; mais, à en bien juger, ce fut seulement de peur

d'être obligé de restituer cette somme ; et tout ce que lui avoit pu dire le maréchal de Montmorenci son fils, estimé le plus sage homme du royaume, n'avoit pas été assez fort pour l'en détourner.

Cette ligue, que les huguenots avoient nommée le triumvirat, étant augmentée de la personne du roi de Navarre et du crédit qui accompagnoit sa qualité de lieutenant-général du royaume, ceux de la nouvelle opinion abandonnerent Paris, où les catholiques tenoient le haut du pavé. Ils ne furent pas plutôt en campagne, et le prince de Condé à leur tête, qu'ils firent rentrer dans le cœur de leurs ennemis la crainte qu'ils leur avoient donnée. Les catholiques ne vou-

lurent pas attendre à prier le roi de revenir à Paris, que l'armée du prince, qui grossissoit tous les jours, fût en état de se saisir de sa personne. Ils prévinrent le malheur qu'un tel accident auroit pu causer; et le roi de Navarre, le duc de Guise et le connétable allerent en diligence à Fontainebleau, où ils trouverent la reine qui hésitoit sur le choix du parti qu'elle devoit prendre. Outre qu'elle se lassoit de la domination des Lorrains, on dit que la religion du prince de Condé lui sembloit plus commode que la sienne; et l'histoire même fait mention d'une lettre qu'elle lui avoit écrite quelques jours auparavant, et qu'il envoya depuis à tous les princes

protestants d'Allemagne pour en avoir plus facilement du secours. Elle contenoit ces mots :

J'attends une occasion favorable d'embrasser votre parti, et peut-être votre religion. Agissez de votre côté, et faites en sorte qu'après avoir fait un si grand pas, le démenti ne nous en demeure point. Du mien je mettrai tout en usage pour me délivrer de l'oppression où je suis. Je sais de quelle maniere il se faut prendre pour endormir les Lorrains; et, lorsqu'ils me croiront la meilleure amie qu'ils aient au monde, je leur ferai voir que la sincérité n'est pas une vertu d'Italie. Souvenez-vous que je vous confie de grands intérêts, et qu'il s'agit de mon fils, de son royaume et de moi-même.

Ce fut un coup de foudre pour la reine que la priere que

lui firent les confédérés de ramener le roi à Paris. Elle attendoit pour se jeter entre les bras du prince que son armée fût assez nombreuse pour contraindre le reste du royaume à chasser les Guise; et comme de jour à autre on voyoit des gentilshommes de toutes les provinces de la France le venir chercher et lui offrir leur service, elle croyoit n'avoir pas encore long-temps à attendre. Ces considérations l'obligeoient à temporiser, et son dessein étoit, si le roi de Navarre et ceux qui l'avoient accompagné fussent retournés à Paris, de prendre un chemin opposé au leur, et de mener le roi à Orléans, qui étoit la place d'armes du prince et le siege capital de son parti. Le

duc de Guise, qui avoit fait une longue épreuve de ses artifices, lui dit que la personne du roi lui étoit trop chere pour le perdre de vue dans une conjoncture si délicate; et le roi de Navarre, qui étoit naturellement brusque, ajouta que pour elle elle pouvoit demeurer là si elle le trouvoit à propos, mais que pour le roi il falloit nécessairement qu'ils l'emmenassent; de sorte qu'à l'heure même ils le firent entrer dans son carrosse (1), et le menerent tout pleurant jusques à Melun, le lendemain au bois de Vincennes, et ensuite à Paris, où, sous prétexte de lui faire plus d'hon-

(1) En ce temps-là il n'y en avoit point, on les nommoit coches.

neur, on mit assez de gens auprès de lui pour le faire magnifiquement garder.

Le prince, désespéré de ce que le roi étoit en la puissance de ses ennemis, crut d'abord que la reine l'avoit joué, et se servit de tout ce qui lui vint dans la pensée pour se venger d'elle. Il fit un manifeste, et représenta que le roi de Navarre étoit d'intelligence avec les Guise pour tenir leur souverain dans l'esclavage; et, pour justifier ce qu'il disoit, il y inséra la lettre que la reine lui avoit écrite, dont il s'offroit de faire voir l'original à ceux qui en douteroient. Il y avoit tant de vraisemblance dans ce qu'il avançoit, que tous ceux qui n'étoient pas partisans des Guise

n'hésiterent point à le croire. Ceux même qui ne vouloient être ni du parti du prince de Condé ni de celui du triumvirat, ne laissoient pas de s'attrouper pour demander la liberté de leur monarque ; et le nombre en fut si grand, qu'il alarma les confédérés, si bien qu'on fut obligé d'envoyer une déclaration du roi dans toutes les provinces de son royaume pour assurer le peuple que leurs majestés jouissoient d'une pleine liberté, qu'elles avoient choisi Paris pour y être en plus grande assurance, et que, pour arrêter l'insolence des huguenots qui cherchoient à se saisir de la personne du roi, la reine sa mere avoit jugé à propos de les flatter d'une puissance fri-

vole, et d'abuser le chef du parti par une lettre qui avoit eu le succès qu'elle en espéroit. Cette déclaration fut suivie d'un arrêt du parlement qui permettoit de massacrer les huguenots en quelque lieu qu'on les pût trouver, comme criminels de lese-majesté divine et humaine. Cependant, n'y ayant point encore eu d'hostilités de part ni d'autre, le chancelier de l'Hôpital, l'un des plus grands hommes de son siecle, faisoit tous ses efforts pour dissiper un orage qui grossissoit depuis si long-temps : mais toutes ses remontrances furent inutiles ; la guerre commençoit à s'allumer en tant d'endroits, qu'il falloit une pluie de sang pour l'éteindre.

L'amour, qui d'ordinaire ne se trouve que parmi les jeux et les plaisirs, vit sans s'effrayer ce que préparoient d'affreux les horreurs d'une guerre civile. Le roi de Navarre ayant une seconde fois attaqué la vertu de la maréchale de Saint-André avec aussi peu de succès que la premiere, résolut de n'y pas perdre de temps davantage, et tâcha de se consoler de ses refus avec mademoiselle du Rouet, fille d'honneur de la reine, qui ne se piquoit pas de la même résistance. D'autre côté mademoiselle de Limeuil sa compagne, et fille d'honneur comme elle, que le prince de Condé avoit autrefois aimée jusqu'à en venir à une familiarité dont elle avoit été quelque temps

incommodée, fit tout ce qui lui fut possible pour convertir la passion qu'il avoit de combattre en une autre où elle trouvoit que le combat avoit quelque chose de plus agréable. Elle savoit son penchant; et, tout vaillant qu'il étoit, elle ne doutoit point qu'il ne fût aussi sensible à l'amour qu'à la gloire. Elle lui écrivit, et le pria de considérer qu'il alloit faire la guerre à une personne à qui il ne l'avoit pas toujours faite, puisque sa religion la mettoit au nombre de ses ennemis. Cette lettre n'eut pas l'effet qu'elle s'en promettoit. Elle en écrivit une seconde, qui ne fut pas mieux reçue que la premiere, dont elle fut si outrée qu'elle fut quelque temps à se vouloir mal de ce qu'elle n'a-

voit pas la force de le haïr. La reine, qui pendant la guerre ne jouissoit qu'imparfaitement de sa régence, parceque le lieutenant-général du royaume faisoit tout, ayant su de mademoiselle du Rouet, à qui le roi de Navarre en avoit fait confidence, que la maréchale de Saint-André étoit toute-puissante sur l'esprit du prince, la vit en particulier, et la pria d'employer toute l'autorité qu'elle avoit sur lui pour le faire consentir à la paix, lui promettant de jamais oublier un pareil service. Si la maréchale eût osé en croire son amour, elle eût fait ce que la reine souhaitoit d'elle. La passion qu'elle avoit pour le prince augmentoit de jour en jour; et, quoiqu'elle

eût assez de vertu pour la combattre, elle n'en avoit pas assez pour en triompher. Elle savoit que, pour obliger les troupes qu'il conduisoit à braver le péril, il seroit le premier à leur en prêter l'exemple et à s'exposer où le danger paroîtroit plus grand; et cette pensée lui donnoit de si fréquentes alarmes, que, sous prétexte de craindre pour les jours de son mari, elle le conjuroit de porter l'esprit du duc de Guise à l'accommodement que la reine desiroit. Cependant, quoique l'éloignement du prince fût un supplice pour elle, la réputation qu'elle avoit d'être la personne de la cour en qui l'on trouvoit le moins à dire balança son inclination natu-

relle. Pour conserver sa gloire elle renonça à son plaisir, et se seroit acquis beaucoup d'estime si elle eût toujours fait la même chose. La reine, outrée de ce que la maréchale refusoit d'écrire au prince, et voulant connoître si elle en étoit aimée, résolut de lui écrire elle-même. Après lui avoir étalé les plus pressantes raisons dont elle put s'aviser pour le faire consentir à un accommodement, et lui avoir représenté que le roi, dont il avoit l'honneur d'être parent, l'état et elle-même, lui seroient redevables de leur repos, elle y ajouta qu'il rendroit un signalé service à la maréchale de Saint-André: qu'elle lui eût écrit avec joie si elle l'eût pu faire avec assurance;

et que, pour lui ôter tout sujet de doute, elle la meneroit avec elle à Mont-Lhéri, s'il vouloit s'y rendre un jour qu'elle lui marqua, accompagné de cinquante hommes, et elle d'un pareil nombre, pour conférer sur les moyens qu'il pourroit y avoir d'assoupir dès son commencement une guerre où de part et d'autre le plus heureux succès ne pouvoit manquer d'être funeste à la France. Le prince, qui ne s'imaginoit point de plaisir égal à celui de voir la maréchale de Saint-André, fit réponse à la reine par le même courier qui lui avoit apporté sa lettre, et lui manda qu'il ne manqueroit pas de se trouver au rendez-vous qu'il plaisoit à sa majesté

de lui prescrire. L'amiral, qui s'étoit rendu à Orléans, n'étoit pas de cet avis : il connoissoit la reine, et tout ce qui venoit de sa part lui étoit suspect ; mais quand l'amour parle, c'est d'ordinaire lui seul qu'on écoute ; et ainsi il n'y a pas lieu de s'étonner si les raisons de l'amiral ne firent point d'effet sur l'esprit du prince.

Le jour qu'avoit marqué la reine étant arrivé, l'amoureux Condé parut à la vue de Mont-Lhéri. L'amiral, qui appréhendoit qu'on ne lui tendît un piege, voulut être un des cinquante hommes qui l'accompagnerent ; et n'ayant pu le détourner de son dessein, il l'empêcha du moins d'entrer dans une ville qui tenoit le parti des

Guise, et cette raison étoit assez forte pour s'en défier. La reine s'y étoit rendue le jour précédent. Avant que de partir de Paris elle avoit commandé à deux de ses filles de feindre quelque indisposition, pour avoir un prétexte favorable de se faire accompagner de la maréchale de Saint-André, et tout avoit réussi comme elle souhaitoit; car le mari de la dame, loin d'y apporter le moindre obstacle, avoit témoigné beaucoup de joie de l'honneur que sa femme recevoit. Le prince ayant envoyé un gentilhomme à la reine pour lui remontrer que les forces n'étoient pas égales où elle l'attendoit, et pour la prier d'avoir la bonté de se vouloir trouver à un petit vil-

lage qui est entre Mont-Lhéri et Bretigny, où la bonne foi ne pouvoit être violée, elle partit pour s'y rendre, accompagnée de cinquante gentilshommes et du chancelier de l'Hôpital, qui étoit dans son carrosse avec la maréchale de Saint-André. De si loin que le prince et l'amiral l'apperçurent ils allerent au devant d'elle, et, quand ils en furent assez près pour se faire remarquer, ils mirent pied à terre et n'oublierent rien de ce qu'ils devoient à la mere de leur roi. Quoique la maréchale et le prince eussent une égale impatience de se voir, ils ne se parlerent point; mais quand on s'aime, on trouve assez de moyens de se faire entendre, et ce n'est pas d'au-

jourd'hui que les yeux sont les interpretes de l'amour. Le chancelier, à qui la reine ordonna d'expliquer ses intentions, fit plusieurs propositions de paix; mais, soit que le prince ne se fût trouvé là que pour voir la maréchale, ou que son esprit préoccupé ne se possédât pas assez pour résoudre une affaire si importante, il ne s'accommoda point de tout ce qu'on lui proposa. L'amiral, persuadé que pendant la paix on n'auroit pas pour lui les même égards que pour le prince, et d'ailleurs ayant été secrètement averti qu'on parloit d'envoyer sa tête sur un échafaud, fit des propositions à son tour, mais si déraisonnables, que l'on jugea bien dès lors qu'il

avoit éventé les desseins que l'on formoit contre sa personne, et que, si le prince le croyoit, il étoit inutile de parler d'accommodement. La reine ne se rebuta point, et l'on peut dire à son avantage (supposé qu'elle ait été une fois sincere), qu'elle fit des offres si équitables, qu'infailliblement la paix se seroit conclue, si l'amiral n'eût empoisonné le prince de ses conseils. Après deux heures de contestation on se sépara sans rien résoudre. Le prince et la maréchale, qui ne s'étoient vus qu'en présence de la reine, et qui craignoient réciproquement que leurs yeux ne se fussent pas bien expliqués, se quitterent avec tout le regret imaginable. Les deux

parties étoient déja à une distance assez grande l'une de l'autre, quand la reine, qui ne vouloit rien avoir à se reprocher sur ce sujet, fit rappeler le prince, et pria la maréchale de descendre du carrosse pour le voir en particulier, et le conjurer d'abandonner les intérêts de l'amiral. Elle fit ce que lui commanda la reine; et le prince, la voyant venir au devant de lui, piqua pour lui en épargner la peine, et se rendit bientôt où il y avoit longtemps qu'il souhaitoit d'être. Il promena d'abord ses regards autour de lui; et ne voyant personne qui le pût entendre : « Ah! « madame, s'écria-t-il, qu'il est « cruel de s'aimer, de se voir, « et de n'oser rien dire »! La

maréchale, qui avoit peur d'être observée par la reine, lui apprit ce qui l'obligeoit à le voir, et lui demanda ce qu'il étoit résolu de faire. « Hé! de grace,
« madame, répondit le prince,
« laissons là les affaires d'état;
« et, puisque nous avons si peu
« de moments à être ensemble,
« ayez la bonté de n'en dérober
« aucun à mon amour: car enfin,
« madame, ajouta-t-il, mon
« cœur est trop à vous pour vous
« laisser ignorer ce qui s'y passe.
« Je trompe la reine; mais je
« vous honore trop pour vouloir
« vous tromper aussi; et la paix
« que je refuse vous doit per-
« suader que je suis plutôt venu
« ici pour vous voir, que pour
« répondre aux propositions que

« l'on m'a faites. Et quel effet « produira cette vue, lui dit la « maréchale, s'il faut à l'instant « nous séparer pour ne nous « revoir peut-être jamais? Si ma « vue vous étoit aussi chere que « vous voulez me le faire croire, « vous n'y renonceriez pas si fa- « cilement, et la paix que l'on « vous offre vous sembleroit as- « sez juste pour vous faire em- « brasser une occasion de me « voir toujours. Hélas! madame, « répondit le prince, que de « malheureux vous m'allez faire « abandonner pour peu que vo- « tre bonté continue! La haine « que je conserve pour les Guise « n'est point à l'épreuve des sen- « timents favorables que vous « me faites l'honneur de me té-

« moigner; et, quoiqu'il y aille « de ma gloire de ne pas laisser « sans vengeance les insultes « qu'ils m'ont osé faire, je les « oublierai avec joie, si le sacri- « fice de mon ressentiment con- « tribue à vous marquer la gran- « deur de ma passion. Je ne « prétends rien exiger de votre « amour, repartit fièrement la « maréchale, qui puisse faire « tort à votre gloire. Si l'estime « que je fais de vous doit être « comptée pour quelque chose, « c'est à votre réputation seule « que vous la devez; et, tout « grand prince que vous soyez, « peut-être aurois-je eu de la « peine à vous l'accorder, si vous « n'aviez encore été plus grand « homme. Je ne vous cele point,

« ajouta-t-elle, que je suis fâ-
« chée de ce que la paix ne se
« fait pas; mais je le serois en-
« core davantage si l'on en fai-
« soit une qui vous fût honteuse.
« Loin de prendre pour une mar-
« que d'amour le sacrifice de
« votre gloire, je le regarderois
« comme une foiblesse qui me
« feroit repentir de l'injustice de
« mon choix; et si vous voulez
« que je vous fasse un aveu sin-
« cere, mon cœur, charmé de vos
« grandes actions, se désabuse-
« roit aisément, s'il vous en
« échappoit quelqu'une que l'on
« pût justement vous reprocher».
Le prince, ravi de ce qu'il ve-
noit d'entendre, répliqua avec
un transport qu'il lui fut impos-
sible de retenir : « Qu'il m'est

« doux, madame, de trouver tant
« de générosité dans une per-
« sonne que je veux adorer toute
« ma vie! Que la gloire va m'être
« chere, puisqu'il en faut avoir
« pour être considéré de vous!
« Et si mes exploits vous ont
« plu avant que j'eusse dessein
« de vous plaire, que ne ferai-
« je point pour augmenter une
« réputation qui me rend si re-
« redevable à vos bontés »! Il
lui dit ensuite les raisons qu'il
avoit eues de refuser la paix,
qu'elle trouva plausibles, et lui
représenta que les Guise occu-
poient un rang qui étoit dû à sa
naissance, et qu'il seroit même
en droit de leur disputer, si on
l'obtenoit par le mérite : « Car,
« pour ce qui est de la religion,

« ajouta-t-il, je ne prétends pas « qu'elle serve d'obstacle à ma « fortune. Je n'ai pas embrassé « celle dont je fais profession « dans la créance que ce fût la « meilleure, mais seulement pour « être ennemi de la maison de « Lorraine; et pourvu que je me « venge des outrages que j'en « ai reçus, il ne m'importe de « quelle religion je sois. Que « dirai-je à la reine? lui demanda « la maréchale d'une maniere « qui marquoit le chagrin qu'elle « avoit de le quitter. Elle attend « votre réponse, et vous savez « quelle est son impatience. Au « nom de ce que vous avez de « plus cher au monde, interrom- « pit promptement le prince, « ne précipitez point une sépa-

« ration qui me doit être si cruel-
« le. Les intérêts dont la reine
« vous laisse la conduite ne sont
« pas de si peu de conséquence
« qu'on puisse imputer à d'au-
« tres soins les moments que
« vous m'accordez, et peut-être
« ne se présentera-t-il jamais une
« si heureuse occasion de me fa-
« voriser de votre vue. Mais, prin-
« ce, lui dit tendrement la maré-
« chale, quand nous serons plus
« long-temps ensemble, que
« nous dirons-nous? Ah! ma-
« dame, lui répliqua-t-il, si je
« vous avois donné autant d'a-
« mour que vous m'en avez fait
« prendre, que ne nous dirions-
« nous pas! Adieu, prince,
« repartit la maréchale, qui peut-
« être commençoit à se défier

« de sa vertu : je suis mariée,
« c'est dire assez que je ne
« puis vous écouter davantage.
« Si vous faites cas de mon es-
« time, vous savez à quel prix je
« la mets et ce qu'il faut faire
« pour la mériter; mais, quelque
« chere que vous soit la gloire,
« je serai bien-aise que vous ne
« l'achetiez que ce qu'elle vaut,
« et que vous ne prodiguiez pas
« une vie où je prends plus de
« part que vous ne croyez. En-
« core une fois adieu. »

En achevant ces mots, elle prit congé du prince. Il la conjura de demeurer encore quelques moments ; mais elle lui remontra que ce n'étoit pas l'aimer que d'avoir si peu de soin de sa réputation; et comme son amour

étoit accompagné d'un grand respect, il se contenta de la conduire des yeux jusques dans le carrosse de la reine, où elle ne fut pas plutôt entrée, qu'il alla rejoindre l'amiral qui l'attendoit.

Cette conférence n'ayant pas eu l'effet qu'on s'en promettoit, et chacun ayant des troupes prêtes, on commença les actes d'hostilité, et le roi fut réduit à la malheureuse nécessité de chercher à faire des conquêtes sur lui-même. Rouen, qui s'étoit déclarée pour les huguenots, fut la premiere ville que l'on assiégea. Elle soutint quantité d'attaques avec une résolution qui lui eût acquis beaucoup de gloire si elle eût choisi le bon parti;

mais enfin, le prince de Condé ayant inutilement essayé d'y conduire du secours, parceque le maréchal de Saint-André lui fermoit tous les passages, elle fut prise, et le roi de Navarre y entra en triomphe par la breche. Cette action étoit belle et éclatante, aussi lui fut-elle bien vendue : un coup de mousquet qu'il y reçut à l'épaule, et qui n'eût pas été à craindre sans les fréquentes visites de mademoiselle de Rouet, qui mirent le feu à sa plaie, eut une si dangereuse suite, que s'étant fait mettre sur la Seine pour remonter à Paris (1), un frisson le prit, et

(1) Le 17 novembre 1562.

ensuite une sueur froide, qui l'obligerent à faire arrêter son bateau à Andely, où il mourut le jour même à-peu-près comme il avoit vécu, c'est-à-dire dans une grande incertitude, n'étant ni véritable huguenot ni bon catholique. Le prince de Condé qui s'étoit promis de contraindre la renommée à s'entretenir de ses progrès, et qui savoit que c'étoit l'unique moyen d'en faire beaucoup dans le cœur de la maréchale de Saint-André, fut au désespoir de la perte de Rouen, et se mit en tête, pendant que l'armée du roi étoit encore occupée en Normandie, d'avancer jusqu'aux portes de Paris, espérant que la confusion qu'il jetteroit d'abord dans une si grande

ville lui en rendroit la conquête aisée; mais ce dessein ne réussit pas. Après une si grande entreprise, il ne lui eût pas été glorieux de reculer. Il aima mieux aller à la rencontre du duc de Guise, qui venoit victorieux de devant Rouen, pour l'engager, s'il pouvoit, à une bataille qui vengeât les huguenots de la perte qu'ils venoient de faire. L'amiral fut de cet avis; et il n'y a point de doute qu'ils eussent défait le duc de Guise, s'ils avoient eu autant de conduite que de valeur : mais leur dessein ayant éclaté plutôt qu'il ne falloit, le maréchal de Saint-André eut le temps de rejoindre l'armée royale qui avoit besoin de son secours. Le prince étoit à la tête

de douze mille hommes, et le nombre de catholiques étoit pour le moins égal. Ils se rencontrerent proche la ville de Dreux; et les deux armées étant rangées en bataille, les huguenots se battirent avec tant de vigueur, qu'au commencement tout l'avantage fut de leur côté. Ils se rendirent maîtres de la meilleure partie du canon des catholiques, et même prirent prisonnier le connétable de Montmorenci; mais l'appât du butin les ayant frappés, ils se débanderent pour piller le bagage des ennemis; et le duc de Guise, qui étoit grand homme, ayant pris ce temps-là pour revenir à la charge, profita si bien de leur désordre, qu'il ramena la victoire de son côté, et força

les huguenots à lui quitter le champ de bataille. Dans la plus grande chaleur du combat le prince s'étant avancé pour s'opposer à la valeur du duc de Guise, fut en un moment environné de catholiques qui lui demanderent l'épée; mais, au lieu de leur répondre, il s'en servit pour tâcher de s'ouvrir un passage, et, après avoir fait de vains efforts pour s'échapper, il la donna à Danville, second fils du connétable, dont il s'avoua le prisonnier. Tandis que les catholiques arrêtoient le prince, un gros de cavalerie huguenote ayant enveloppé le maréchal de S.-André, qui poursuivoit trop chaudement la victoire, lui faisoit éprouver la même disgrace, et le menoit

joindre le connétable. Mais un Parisien, nommé Mezieres, qui autrefois en avoit reçu quelque outrage, eut la lâcheté de prendre ce moment-là pour lui témoigner son ressentiment, et lui lâcha un coup de pistolet qui le fit expirer au même instant. L'amiral, avec le débris des troupes huguenotes, regagne Orléans en diligence, de peur, s'il étoit attaqué, qu'il ne fût contraint de lâcher le connétable; et le prince de Condé ayant été présenté au duc de Guise par Danville, ce duc le traita avec un respect accompagné de tant de marques d'estime, et le prince y répondit avec tant de générosité, que ce fut un sujet d'étonnement pour tous les deux, de ce qu'avec au-

tant de considération qu'ils en avoient l'un pour l'autre, ils avoient le malheur d'être ennemis.

La maréchale de Saint-André, dont jusques-là la vertu avoit été inébranlable, fut touchée de la mort de son mari; mais celle d'Éléonor de Roye, femme du prince de Condé, étant arrivée quelque temps après, lui offrit un grand sujet de consolaion. Elle avoit reçu une lettre du prince après la bataille de Dreux sur la perte qu'elle avoit faite du maréchal son époux. Elle lui en écrivit une à son tour sur celle qu'il venoit de faire de la princesse sa femme; et c'étoit réciproquement s'avertir que leur flamme étoit en liberté, et qu'ils

n'avoient plus besoin de la contraindre. Cependant le duc de Guise, à qui la défaite de l'armée du prince avoit acquis une grande réputation, ne voulut pas laisser reprendre haleine aux huguenots. La prison du plus considérable de leurs chefs lui parut un temps trop favorable, pour ne pas l'employer utilement ; et la ville d'Orléans étant la plus importante qu'ils eussent, il crut que s'il la leur pouvoit ôter, il les réduiroit à recevoir toutes les loix qu'on voudroit leur imposer. Il entreprit le siege au commencement de février; et, malgré la rigueur de la saison, il avoit déja emporté tous les fauxbourgs avec perte de huit ou neuf cents des

assiégés, lorsqu'un soir qu'il étoit allé au devant de sa femme, l'infame Poltrot, qui l'épioit depuis quelques jours, lui donna un coup de pistolet en trahison, qui ne lui laissa que six jours de vie, au grand regret de tous ceux qui avoient l'avantage de le connoître, et même du prince de Condé, quoiqu'ennemi, qui ne put s'empêcher de donner des marques de sa douleur quand on lui apprit cette malheureuse nouvelle. Tous les historiens catholiques, et même ceux dont il voulut détruire la religion, ont fait gloire de rendre justice à son mérite; et quoiqu'ils ne soient pas toujours de même sentiment sur son chapitre, ils demeurent tous d'accord de ce

point, qu'il avoit toutes les vertus nécessaires pour être parfaitement honnête homme, et presque aucun vice ni de prince ni de courtisan. De peur de laisser une tache à sa mémoire, il employa les derniers moments à se justifier du massacre de Vassi, et prit le ciel à témoin que c'avoit été innocemment qu'il étoit devenu le sujet d'une guerre civile : même il conseilla à la reine d'approcher le prince de Condé de la personne du roi, étant d'une qualité à n'en pouvoir être éloigné sans injustice, et que c'étoit l'unique moyen de rendre l'état paisible.

La reine, qui jugeoit d'autrui par elle-même, et qui apparemment attendoit les derniers sou-

pirs pour être sincere, profita des conseils du duc de Guise mourant, et crut que, sur le point d'aller rendre compte à Dieu, il s'étoit expliqué sans artifice. Elle travailla à la paix, et, pendant qu'elle étoit près d'Orléans, fit conduire sous bonne garde les deux prisonniers de guerre, c'est-à-dire, le prince et le connétable, dans un lieu qu'on appelle l'Isle aux Bœufs. Le prince, que la mort de sa femme avoit rendu maître de soi-même et qui savoit que la maréchale de Saint-André n'avoit plus d'époux, aspiroit au plaisir de la revoir, et souhaitoit la paix avec tout l'empressement possible : mais le sort des armes ne lui ayant pas été favorable depuis qu'il s'é-

toit séparé d'elle, et sachant que c'étoit à la gloire qu'elle étoit le plus sensible, il voulut que le traité de paix le vengeât des injustices de la guerre, et eût mieux aimé être éternellement prisonnier que d'en signer aucun que la maréchale eût désapprouvé. Après que les deux partis eurent diverses fois proposé et soutenu leurs intérêts, on dressa un modele de ce traité, dont le prince demanda une copie, sous prétexte de vouloir l'envoyer à l'amiral qui étoit allé du côté du Havre chercher de l'argent d'Angleterre, dont la reine Élisabeth assistoit sourdement les huguenots : mais il l'envoya secrètement à la maréchale, et lui manda le plus honnêtement du

monde que la paix ou la guerre dépendoit de ce qu'elle auroit la bonté de lui ordonner. Cette marque d'amour, qui, pour ainsi dire, la rendoit l'arbitre du bonheur ou du malheur de tout un royaume, fit un grand effet sur le cœur de la maréchale. Elle en fut plus touchée qu'elle ne l'avoit encore été; et, quand même elle n'eût point eu d'amour, il étoit de son honnêteté de répondre à celle que lui faisoit le prince. Elle n'y manqua pas; et la lettre qu'elle lui écrivit fut sans doute telle qu'il la souhaitoit, puisque huit jours après la paix fut entièrement conclue. Ce grand ouvrage ayant assoupi en moins de rien la division qui régnoit en tous lieux, la reine

fut d'avis de ne pas retourner sitôt à Paris, et de promener le roi par quelques unes de ses provinces pour lui attirer l'amour et la bienveillance de ses sujets. Le connétable et le chancelier de l'Hôpital les accompagnerent ; mais le prince de Condé étoit appelé ailleurs. Il ne voulut qu'un jour pour se rendre d'Orléans à Paris, encore fut-ce un assez long terme à son impatience. Il étoit près de minuit quand il arriva; mais il n'est point d'heure qui ne soit propre à l'amour. Le prince, qui en étoit persuadé, fut descendre où le sien le conduisit; et l'émotion qu'eut la maréchale, quand on lui apprit qu'il demandoit la permission de la voir, lui couvrit le visage

d'un rouge qui ajouta un nouvel éclat à sa beauté. Après s'être salués avec de grands témoignages d'estime, le prince voyant qu'il étoit seul et que par respect les filles de la maréchale s'étoient retirées : « Il faut, lui « dit-il, madame, que j'aie beau« coup d'amour ou beaucoup de « confiance en vos bontés pour « oser chercher votre présence « après vous avoir si mal tenu « parole. La gloire est la seule « voie que vous m'ayez prescrite « pour trouver un passage à vo« tre cœur ; et, loin d'en avoir « acquis depuis que j'eus le mal« heur de me séparer de vous, « je n'ai fait que contribuer à « augmenter celle de mes enne« mis, jusques-là qu'ils ont été

« maîtres de la liberté que vous
« seule aviez droit de me ravir.
« La renommée vous a prévenu,
« prince, répondit la maréchale,
« et la perte de votre liberté n'a
« point été expliquée au dés-
« avantage de votre gloire : ce
« n'est point en fuyant le péril
« qu'on est enveloppé de ses en-
« nemis; et, quand je vous recom-
« mandai le soin de votre répu-
« tation, je ne prétendis point
« vous charger des injustices de
« la fortune ». Le prince com-
prit par une réponse si obligean-
te, que la disgrace qu'il avoit eue
à la bataille de Dreux ne l'avoit
point éloigné du cœur de la ma-
réchale, et cela lui suffit pour une
premiere vue. Comme il étoit
tard, et qu'il l'avoit trouvée en

déshabillé, il crut qu'il étoit de son devoir de la laisser libre, et se retira plutôt qu'il n'auroit voulu, et peut-être même plutôt que la maréchale ne le desiroit. Le lendemain il alla la revoir; il étoit en deuil, et la trouva vêtue de la même sorte, dont ils eurent une réciproque joie; car pour une fois que cet habit est effectivement lugubre, il se trouve cent occasions où l'on est ravi de le porter. Le prince avoit des enfants d'Éléonor de Roye; mais la maréchale n'en avoit point eu de son mari, et jouissoit d'un bien très considérable, dont elle n'avoit rien à rendre compte qu'à elle-même. L'année où leur deuil les obligeoit à garder quelques mesures s'étant insensiblement

écoulée, la maréchale, qui n'avoit pu refuser d'aimer le prince du temps que sa vertu y répugnoit, et que la fidélité qu'elle devoit à son époux s'opposoit à une passion qui ne lui étoit pas permise, l'aima éperdument aussitôt qu'elle put l'aimer sans crime, et trouva trop de gloire à l'avouer pour chercher à faire un mystere de son amour.

Un gentilhomme gascon, nommé Montesquiou, dont la principale qualité étoit celle de capitaine des gardes du duc d'Anjou, par une audace qui semble naturelle à tous ceux de son pays, leva les yeux jusques sur la maréchale, et crut qu'ayant la faveur de son maître, il étoit dans un poste assez élevé pour

prétendre à la veuve d'un maréchal de France. Il avoit de l'esprit, et, pour se procurer une entrée chez elle, il s'étoit fait donner la commission de lui faire compliment de la part du duc d'Anjou sur la mort de son mari, et s'en étoit acquitté d'une maniere à persuader qu'il avoit quelque mérite. Il lui avoit rendu plusieurs visites depuis ce temps-là, où il avoit parlé pour lui-même, et essayé de s'insinuer dans son esprit par des respects, dont les Gascons ne sont pas avares, sur-tout quand c'est une voie qui les peut faire arriver à la fortune. Comme la maréchale étoit l'un des plus considérables partis du royaume, Montesquiou eut peur d'être prévenu par quel-

que autre, et se déclara d'abord qu'il en trouva l'occasion, dont elle fut si surprise, qu'après l'avoir regardé avec mépris, elle lui témoigna que, si elle ne craignoit de se faire tort à elle-même, et de divulguer l'affront qu'il avoit osé lui faire, elle le feroit repentir de son audace; ensuite de quoi elle le bannit de sa présence pour jamais. Ce galant homme, qui n'étoit pas d'une qualité à pouvoir se venger ouvertement de l'injure qu'il prétendoit avoir reçue, eut recours à la vengeance des petites ames, et fit tous ses efforts pour noircir la réputation de la maréchale. L'amour qu'elle avoit pour le prince de Condé, et celui que ce prince avoit pour elle, faisoient

l'entretien de toute la cour : on disoit même que celui de la maréchale étoit le plus violent; et ce qui acheva de le faire croire fut un don qu'elle lui fit, d'assez grande conséquence à la vérité pour faire présumer que c'étoit la récompense de quelque plaisir très considérable. Après le duc d'Anjou et le duc d'Alençon, qui tous deux étoient freres du roi, il n'y avoit que le jeune prince de Béarn, qui depuis a été Henri le Grand, qui fût plus près du trône que le prince de Condé; et toutefois ce dernier, quoique prince du sang, n'étoit pas favorisé des biens de la fortune, et ne pouvoit, sans s'incommoder, faire aucune dépense convenable à une si grande qualité. La ma-

réchale ne put souffrir ce petit défaut dans un si grand homme. Elle se fit un plaisir de corriger l'injustice de son destin; et Valery étant la plus belle de ses terres, elle le conjura de l'accepter, et lui en fit un don en si bonne forme, que les héritiers du prince en sont encore aujourd'hui les possesseurs. Pour reconnoître cette grace, et peut-être pour l'obliger à lui en accorder d'autres que je n'ose mettre ici, et que la médisance dit qu'elle ne lui refusa pas, le prince lui fit une promesse de l'épouser, et l'eût sans doute épousée en ce moment-là, s'il eût cru la paix assez affermie pour jouir tranquillement de ses attraits. Cependant on parloit diversement

de cette libéralité de la maréchale : pour une personne qui n'en disoit point de mal, il s'en trouvoit dix qui n'en disoient point de bien ; et même il se rencontra quelque poëte de cour qui voulut exercer sa veine sur ce sujet, et qui fit deux couplets sur l'air d'une courante qui étoit alors en vogue. Au vieux langage près, dont j'ai cru que tout le monde ne s'accommoderoit pas, ils contenoient ces mots :

Dans la guerre le grand Condé
De la victoire est toujours secondé ;
Et l'amour croit qu'il y va de sa gloire
D'embrasser le parti qu'a choisi la victoire.

A ce prince craint et chéri,
Une maîtresse a donné Valery :
Vous jugez bien, sans que l'on vous le nomme,
A quel genre de jeu l'a gagné ce grand homme.

Ces vers firent plus de bruit qu'ils ne méritoient d'en faire. Montesquiou fut un des premiers qui les eut, et, pour se venger de la maréchale, il en donna des copies à tous ceux qui lui en demanderent ; et même quand on le soupçonnoit d'en être l'auteur, il s'en défendoit d'une maniere à persuader que c'étoit la vérité, quoique ce ne fût pas lui qui les eût faits. Comme il n'y avoit rien qui ne fût ou du moins qu'on ne crût à l'avantage du prince, il ne fut pas le dernier à qui on les chanta ; et celui qui lui en donna le divertissement ne fit pas si bien sa cour qu'il le prétendoit. Le prince le pria de les lui donner, et lui demanda s'il en connoissoit l'auteur. Il ré-

pondit qu'ils étoient écrits de la main de Montesquiou, et qu'il avoit assez d'esprit pour les avoir faits lui-même. Au sortir de là, le prince étant allé chez la maréchale, il la trouva dans une colere où il ne l'avoit point encore vue, et ne fut pas longtemps sans en apprendre le sujet. Une de ses plus familieres amies lui venoit d'apporter une copie des mêmes vers, qu'elle avoit oui chanter aussi; et s'étant informée du nom de l'auteur, Montesquiou avoit encore été mis en jeu. La maréchale n'avoit pas voulu dire au prince l'affront qu'elle en avoit déja reçu, pour lui épargner le chagrin de connoître un tel rival; mais, outrée comme elle l'étoit, elle ne put

garder de mesures, et se servit de tout ce qu'elle crut capable de lui faire avoir raison de son insolence. Les vers qu'on avoit donnés au prince, et ceux qu'on venoit d'apporter à la maréchale, se trouverent écrits d'une même main, ce qui les confirma dans la pensée que Montesquiou en étoit le véritable auteur, et ce qui anima tellement le prince contre lui, qu'un soir, comme il revenoit seul du Louvre, il rencontra des gens qui lui donnerent cent coups d'une arme moins honorable qu'une épée ; et de peur qu'il n'ignorât d'où cela venoit, on lui apprit que c'étoit de la part du prince de Condé. Cette insulte fit encore plus de bruit que les vers qui

en avoient été la cause. La reine, qui aimoit uniquement le duc d'Anjou, trouva mauvais que le prince eût fait traiter de la sorte un de ses plus considérables officiers : mais il y avoit trop d'inégalité entre Montesquiou et lui pour vouloir s'abaisser à faire la moindre excuse; et d'ailleurs, depuis le malheur arrivé au duc de Guise, tout ce qu'il y avoit d'honnêtes gens en France embrassoient avec joie le parti d'un prince du sang royal.

Les choses étoient en cet état, quand l'amiral, qui n'approuvoit pas la passion que le prince avoit pour la maréchale, lui proposa mademoiselle d'Orléans, sœur du duc de Longueville, jeune, belle, et plus riche encore que

la maréchale de Saint-André. Quelques auteurs disent que le prince avoit obtenu de la maréchale ce qu'on ne doit jamais accorder à une personne qu'on a envie d'épouser; car il est constant que le propre de l'amour est de souhaiter sans cesse; et d'abord qu'il n'y a plus rien qui irrite le desir, il semble qu'il n'y a plus de plaisir à recevoir. Toutefois, quoique l'ardeur du prince s'affoiblît de jour à autre, il étoit toujours sensible aux graces dont il étoit redevable à la maréchale de Saint-André, et rejeta d'abord la proposition de l'amiral, sachant que ce seroit mettre au désespoir la personne du monde à qui il avoit le plus d'obligation. Son dessein pour-

tant étoit de s'en retirer peu-à-peu, et de lui rendre la terre qu'elle lui avoit si généreusement donnée. Pour insensiblement la désaccoutumer de sa vue, il fut deux jours sans la visiter, une autre fois quatre, et ensuite une semaine entiere. La maréchale, qui comptoit perdu tout le temps qu'elle ne passoit pas avec lui, s'en plaignit d'une maniere si tendre, et lui reprocha sa cruauté en des termes si touchants et si amoureux, qu'en secret il s'accusoit lui-même de dureté de ne pas répondre à une si grande tendresse. Un jour qu'elle le prioit de ne lui plus laisser de vœux à faire et d'exécuter la promesse qu'il avoit eu la bonté de lui donner, il lui allégua de si mauvaises

raisons pour s'en excuser, qu'a-
près avoir fait tous les efforts
possibles pour cacher sa douleur
et pour retenir des larmes qui
cherchoient à s'échapper, elle
ne put s'empêcher de lui dire :
« Mon prince, je vois bien que
« vous ne m'aimez plus. Jugez
« mieux de vous-même, mada-
« me, lui répondit le prince, et
« ne vous faites pas l'injustice
« de croire qu'il soit aisé de sor-
« tir de vos liens. Quand je n'au-
« rois pas tout l'amour que vous
« méritez qu'on ait pour vous,
« les bontés que vous avez eues
« pour moi seroient éternelle-
« ment présentes à ma mémoire,
« et j'ai le cœur assez bien placé
« pour jamais ne manquer de re-
« connoissance. Ah ! prince,

« s'écria la maréchale, ce n'est « pas de la reconnoissance que « je vous demande, c'est de l'a- « mour. Si j'ai fait quelque chose « pour vous qui mérite que vous « vous en souveniez, c'a été dans « le dessein de vous en donner; « et si vous n'en avez point pris, « je n'ai rien fait de ce que je « prétendois faire ». Le prince, qui haïssoit l'ingratitude, et qui toutefois se sentoit de la disposition à en avoir, se servit de tout ce que son esprit fut capable de lui fournir pour dissiper la crainte où étoit la maréchale; mais son cœur n'avoit point de part à tout ce qu'il disoit. Cependant, comme on aime à voir toutes les choses par leur plus bel endroit et qu'on ne

laisse échapper aucune occasion de se flatter, elle crut tout ce qu'il voulut lui faire croire, et même se repentit de l'avoir soupçonné si injustement; de sorte qu'ils se séparerent, elle plus charmée du prince qu'elle ne l'avoit jamais été, et lui tyrannisé par les remords que l'on a coutume de sentir lorsqu'avec beaucoup de vertu on est sur le point de commettre un crime. Il laissa écouler près d'un mois sans la revoir; mais comme il ne s'arrachoit à elle qu'avec douleur, il lui écrivoit tous les matins pour tâcher de diminuer la sienne, et lui alléguoit les raisons les plus vraisemblables qu'il pouvoit trouver pour lui rendre son absence supportable. A la fin, n'ayant

plus de bonnes raisons à lui donner, la vérité ne put être plus long-temps captive. Un soir que la maréchale étoit seule dans son cabinet, où elle relisoit tous les billets qu'elle avoit reçus de lui, que, par un pressentiment funeste, elle arrosoit quelquefois de ses larmes, on lui vint dire qu'un gentilhomme de la part du prince demandoit à lui parler. Il entra, et lui présenta un paquet qu'elle ouvrit avec précipitation. Elle y trouva une lettre conçue en ces termes :

C'est trop jouir de votre crédulité, madame, et trop enchaîner de crimes ensemble. Je ne puis vous taire plus long-temps que je vous trahis, et qu'au lieu des tendresses dont vous me comblez, vous devez m'ac-

cabler de votre haine. Plût au ciel que vous eussiez commencé à me haïr il y a six mois ! mon ingratitude auroit au moins un prétexte, et si je me séparois de vous avec raison, peut-être m'en séparerois-je sans remords; mais, sur quelque objet que j'arrête ma pensée, je ne vois que des reproches à me faire. Mon souvenir est plein de vos bontés, mes yeux sont charmés de vos appas, mon cœur est convaincu de votre amour; cependant je vous écris pour la derniere fois de ma vie, et suis contraint par la fatalité de ma destinée de renoncer à l'honneur de vous voir jamais. Je sais que vous me faites la grace de m'aimer, et que je vous frappe par l'endroit le plus sensible que vous ayez; mais ce qui doit vous consoler, est que je me fais plus de mal qu'à vous, puisque je vous regrette en vous perdant, et que vous

ne perdez rien que vous ayez lieu de regretter. Au reste, madame, comme c'est malgré moi que je suis coupable, je ne veux point, à présent que vous avez sujet de me haïr, profiter d'un don que je tenois de votre amour: je vous rends un bien (1) que je ne puis garder sans injustice; et pour ma vie, que je dois encore à vos bontés, je la passerai si malheureusement, et même elle durera si peu, que vous n'aurez pas long-temps à me reprocher ma perfidie. Adieu, madame. Je ne vous dis point que ce mot m'échappe avec douleur; vous en jugerez par le désespoir qui le doit suivre, et je vous ferai voir qu'un crime me coûte plus à commettre qu'à punir.

En quel état se trouva la maréchale après la lecture de cette

(1) Valery.

lettre ! Elle avoit le cœur grand, et trouvoit trop de bassesse dans la plainte pour chercher à exhaler sa douleur par cette voie. « Reportez à votre maître le pa-« pier qui accompagnoit la let-« tre qu'il s'est donné la peine « de m'écrire, dit-elle au gen-« tilhomme que le prince lui « avoit envoyé ; et dites-lui de « ma part qu'il ne me rend pas « tout ce que je lui ai donné, et « que je ne puis reprendre pour « si peu de chose ». Ce gentilhomme fit quelque difficulté de recevoir ce que la maréchale renvoyoit au prince; mais elle lui dit tant de raisons pour l'y obliger, qu'à la fin il ne put honnêtement s'en défendre. C'étoit le don qu'elle lui avoit fait de la

terre de Valery, que le prince trouvoit honteux de garder en quittant la maréchale; mais, quoique ce fût un présent digne de lui quand il l'accepta, elle le trouva indigne d'elle quand il le voulut rendre, et ne put se résoudre à reprendre d'un ingrat ce qu'elle avoit cru donner au plus reconnoissant de tous les hommes. Lorsqu'elle se vit seule et qu'elle n'eut plus besoin de se contraindre, elle se livra tout entiere à sa douleur, que l'amour et le désespoir irritoient continuellement. Il est constant que l'agitation où étoit le prince pendant ce temps-là ne cédoit en rien au trouble de la maréchale. Le mois qu'il avoit laissé passer sans la voir avoit été employé à né-

gocier son mariage avec la sœur du duc de Longueville; et, de peur que la maréchale n'y mît un obstacle avec la promesse que le prince lui avoit faite de l'épouser, l'amiral avoit conduit cette affaire si secrètement, que la célébration d'un mariage si important se fit cette nuit-là sans être sue que de sept ou huit personnes qui y assisterent. Il faut rendre témoignage à la vérité en faveur du prince, et demeurer d'accord qu'il rendit beaucoup de combats avant que de consentir à cette infidélité. La bonté que lui avoit témoignée la maréchale avant qu'il lui en eût donné aucun sujet, la tendresse dont ensuite elle lui avoit donné des marques si sensibles, le déses-

poir où il savoit qu'il l'alloit réduire, enfin tout ce qu'il s'imaginoit toutes les fois qu'il pensoit à elle, lui causoit des remords qui mettoient son cœur à la torture; et plus l'heure de se donner à une autre s'approchoit, plus sa douleur devenoit forte. Mais l'amiral, qui haïssoit la maréchale, et qui ne pouvoit souffrir que d'autres l'aimassent, n'abandonna point le prince que son mariage ne fût achevé, et l'ascendant qu'il avoit sur son esprit se trouva plus fort que toutes les résolutions qu'il fnt capable de prendre. Ce mariage, qu'on avoit tenu secret de peur que la maréchale ne s'y opposât, cessa de l'être quand on n'eut plus rien à craindre, et le jour

suivant la nouvelle princesse fut en cette qualité rendre ses premiers hommages à la reine. La maréchale étoit au Louvre quand elle y arriva; et ne sachant rien encore de ce qui s'étoit passé la nuit précédente, elle la regardoit toujours comme mademoiselle d'Orléans, et ne comprenoit pas pourquoi le page qui portoit sa robe étoit vêtu des livrées du prince : mais elle ne fut pas longtemps dans cette inquiétude, et on lui apprit bientôt ce qu'elle eût voulu ne pas savoir. Elle sortit du Louvre, et ne put souffrir une si cruelle vue. En se retirant elle rencontra Montesquiou; et, quelque mépris qu'elle eût pour lui, elle le conjura de la suivre. Elle ne fut pas plutôt de retour

chez elle, qu'elle le fit entrer dans son cabinet, où ne pouvant être entendue que de lui seul : « M'ai « mes-tu toujours, Montesquiou? « lui demanda-t elle ». Montesquiou, surpris non seulement de cette demande, mais encore de la maniere dont elle la faisoit, n'eut pas beaucoup de peine à en deviner la cause, et connut bien que ce n'étoit pas l'amour qui la faisoit parler, mais la colere. Toutefois, comme il n'aimoit pas avec une délicatesse d'honnête homme, et qu'il ne lui importoit par quel motif il épousât la maréchale pouvu qu'il fût assez heureux pour l'épouser, il lui répondit qu'il n'avoit jamais cessé de l'aimer depuis le premier moment qu'il l'avoit vue, et que,

dût-il être accablé de ses mépris, c'étoit un aveu qu'il feroit toujours. « Tout cela ne sont « que des paroles, repartit la « maréchale, et je viens d'être « trop indignement trahie pour « me fier désormais à de si foi- « bles témoins. Si tu m'aimes, « c'est par des effets qu'il faut « me le témoigner; et, pour te « dire encore plus, l'effort que je « veux de toi ne peut partir d'un « courage médiocre. Consulte « ton amour avant que de me « répondre, et vois s'il est capa- « ble de me rendre un service « qui puisse mériter que j'en sois « la récompense. Parlez, mada- « me, lui répliqua Montesquiou, « et vous connoîtrez jusqu'où « va la passion que j'ai pour vous.

« Le prix que vous me faites es-
« pérer suffit pour applanir les
« difficultés; et, pour avoir l'hon-
« neur de vous posséder, il n'est
« rien que je ne sois capable d'en-
« treprendre. Tu me parles d'un
« air à persuader que tu feras ce
« que tu dis, lui répondit-elle,
« et, dans cette croyance, je vais
« te donner un moyen de mé-
« riter la récompense que je te
« destine. J'aimai le prince de
« Condé, tu ne l'ignores pas;
« et l'outrage qu'il te fit faire
« et dont il est temps que tu te
« venges fit croire à tout le
« monde que j'en étois aimée
« aussi. Cet endroit est un peu
« fâcheux à te renouveler; mais
« je le fais exprès pour réveiller
« ton ressentiment. Il ne m'im-

« porte qui tu venges de nous
« deux, pourvu que tu lui ar-
« raches la vie, dont il y a long-
« temps qu'il ne jouiroit plus
« si je l'eusse abandonné à son
« destin. Songez-vous à ce que
« vous me proposez, madame?
« lui dit Montesquiou; et quand
« vos premiers transports seront
« passés ne vous repentirez-
« vous point du commande-
« ment que vous me faites? Et
« t'imagines-tu que je te ressem-
« ble, lui répliqua-t-elle, et que
« j'aie le cœur assez bas pour être
« insensible aux injures qu'on
« me fait? Si j'ai à me repentir,
« c'est de m'être intéressée pour
« un perfide, qui s'est rendu in-
« digne des soins que je me suis
« donnés en sa faveur; c'est d'a-

« voir tout sacrifié à un ingrat
« qui se souvient si mal des bon-
« tés qu'il méritoit si peu ; enfin
« c'est de m'être attiré à force
« de générosité l'affront dont je
« me plains, et dont tu refuses
« de me venger. Voilà, continua-
« t-elle de quoi j'ai à me repen-
« tir ; mais ne présume pas que
« je me repente jamais d'une
« vengeance aussi juste que celle
« que je poursuis. Le prix qui
« t'attendoit devoit te la faire en-
« treprendre aveuglément; mais,
« puisque tu hésites, peut-être
« aurai-je moins de peine à en-
« courager un autre que toi
« à le mériter. C'en est assez,
« madame, lui repartit Montes-
« quiou, et me voilà résolu à tout
« ce qu'il vous plaît de m'ordon-

« ner. J'avois peur que vous n'ai-
« massiez encore assez le prince
« pour être la premiere à éclater
« contre moi quand vous ap-
« prendriez sa mort, mais vous
« la souhaitez avec trop d'ar-
« deur pour ne la pas voir avec
« plaisir ; et, puisque c'est
« de moi que vous attendez ce
« grand service, je prendrai si
« bien mon temps pour vous le
« rendre, que je vous mettrai
« à couvert de tout soupçon. Je
« ne vous demande point, ma-
« dame, ajouta-t-il, d'autres sû-
« retés de votre promesse que
« votre parole. J'en fais trop de
« cas pour vouloir exiger un écrit
« de votre main dans une con-
« joncture si délicate; et d'ail-
« leurs, quoique rien ne me soit

« si cher que le prix que vous me « faites espérer, je croirois m'en « rendre indigne si je m'en assu- « rois avec tant de précaution ». Cette malheureuse conversation dura encore quelque temps, et se termina enfin par la promesse que Montesquiou réitéra à la maréchale de ne pas laisser écouler beaucoup de temps sans lui apporter des nouvelles de la mort du prince.

Si elle eût su ce que le prince sentoit pour elle tandis qu'elle cherchoit à se l'immoler, il est sûr qu'elle ne se seroit point portée à cette extrême résolution. Il l'aimoit autant que jamais il l'eût aimée, et n'avoit que des froideurs pour la princesse de Condé sa femme, qui d'abord lui firent

beaucoup de peine ; mais elle s'y accoutuma par la suite, et comme elle s'apperçut qu'elle n'avoit pas tout le cœur de son époux, des mémoires que l'on croit fideles nous apprennent qu'elle ne lui donna pas tout le sien aussi. Quoi qu'il en soit, le prince fit de vains efforts pour s'arracher à la maréchale. L'obstacle qu'il voyoit à la posséder lui faisoit paroître sa possession pleine de charmes, et jamais il n'eut tant d'envie de l'épouser que lorsqu'il en eut épousé une autre. Elle alloit au Louvre plus rarement que de coutume, de peur d'y trouver le prince ou la princesse qu'elle haïssoit également ; mais comme il y avoit des occasions où elle ne pouvoit s'en

dispenser, il l'y rencontra deux ou trois fois, et fit tout ce qu'il put pour lui parler : mais les soins qu'il se donna furent inutiles, et ceux qu'elle prit de l'éviter réussirent beaucoup mieux. Ces mépris ne le rebuterent point. Il fut plusieurs fois chez elle ; mais elle n'y étoit jamais pour lui, et les ordres qu'elle donnoit à son égard étoient si exactement suivis, que d'abord que l'on voyoit approcher de son logis les livrées du prince, la porte en étoit fermée le reste du jour. Il étoit désespéré de trouver tant de rigueur dans la maréchale, et se rendoit toutefois assez de justice pour ne pas ignorer qu'il en méritoit encore plus. Enfin, pressé de la violence de sa passion, il

ne put être plus long-temps sans la revoir : vivre avec sa haine étoit le sort le plus cruel qu'il pût trouver; et, quelque grand que fût son crime, il l'étoit bien moins que ses remords. Un matin que le portier de la maréchale n'étoit pas trop bien sur ses gardes, il entra impétueusement, et monta dans la chambre où il avoit accoutumé de la voir, croyant qu'il lui seroit facile de l'y surprendre; mais par malheur pour lui elle avoit changé d'appartement depuis qu'il ne l'avoit vue; et comme on eut le temps de l'avertir que le prince la cherchoit, elle se sauva dans son cabinet, et en ferma la porte avec précipitation, résolue de la laisser plutôt rompre que de la lui

ouvrir. Cette cruauté ne lui fit point perdre le respect dont il accompagnoit la passion qu'il avoit pour elle; il la conjura seulement de permettre qu'il eût le bien de la voir : pour l'y obliger il lui dit des choses si tendres et qui marquoient si bien un véritable repentir, qu'il l'auroit infailliblement touchée si elle eût été capable de l'être; mais quoi qu'il pût dire, il étoit marié à une autre, et cette seule pensée la mettoit dans une fureur qui la rendoit sourde à tout ce que lui vouloit faire entendre la raison. Il fut plus d'une heure à lui faire des prieres fort pressantes de lui accorder l'honneur de sa vue pour si peu de temps qu'elle voudroit; mais n'ayant obtenu

pour toute réponse que quelques paroles outrageuses, qu'il souffrit avec la derniere soumission, il se retira pour ne pas l'importuner davantage, et s'en alla quelques jours après à Noyers en Bourgogne, qui étoit à sa nouvelle épouse, pour voir si l'absence, qui est un des remedes de l'amour, pourroit guérir celui dont il étoit si cruellement traité.

Il n'y avoit pas long-temps qu'il y étoit quand on surprit deux soldats qui mesuroient la muraille du château qu'on avoit dessein d'escalader. On les arrêta; et se voyant sur le point d'être maltraités s'ils ne déclaroient la vérité, ils avouerent que c'étoit par l'ordre de la reine et du cardinal de Lorraine, qui

avoient résolu de surprendre et d'exterminer tous les huguenots, et, pour en venir plus facilement à bout, de commencer par celui qui en étoit le chef. Il est vrai que cela avoit été résolu dans le conseil ; et même l'amiral, qui étoit à Tanlay avec Dandelot son frere à qui cette terre appartenoit, en avoit déja eu quelques nouvelles. Le prince, qui n'étoit pas fort éloigné d'eux, leur envoya un courier pour leur confirmer une nouvelle dont ils doutoient parcequ'ils l'avoient apprise d'une personne de médiocre qualité. S'ils ne se fussent hâtés de se joindre et de quitter la Bourgogne, des troupes y entrerent qui cherchoient à les envelopper : et quand on

sut qu'ils s'étoient sauvés avec une escorte de cent cinquante chevaux, on les poursuivit jusques à la riviere de Loire, que le prince et ceux qui étoient avec lui passerent à un gué proche de Sancerre. A peine étoient-ils de l'autre côté, qu'ils apperçurent les troupes de Bourgogne, qui auroient facilement passé au même endroit ; mais comme le jour commençoit à décliner, les officiers trouverent à propos de ne passer que le lendemain ; et pendant la nuit la riviere s'enfla de telle sorte qu'elle n'étoit plus guéable en aucun lieu : ce qui ayant empêché les catholiques de poursuivre plus long-temps les huguenots, ces derniers attribuerent un si

prompt secours à miracle. Le prince, l'amiral et Dandelot, échappés de ce péril, tirerent à la Rochelle, et y furent joints en peu de jours de toutes les troupes qu'ils avoient sur pied et de quatre mille hommes que la reine de Navarre y amena. L'armée du roi, commandée par le duc d'Anjou, tenoit la campagne; et Montesquiou, qui accompagnoit ce prince, n'avoit pas quitté Paris sans renouveler à la maréchale de Saint-André les promesses qu'il lui avoit faites d'immoler à son ressentiment la vie du prince de Condé : mais sa lenteur la faisoit souvent repentir d'avoir remis le soin de sa vengeance à un homme de si peu de résolution.

Elle attendoit avec assez d'im-

patience de ses nouvelles, lorsqu'une après-dînée, au retour de quelques visites, son portier lui rendit une lettre qui s'adressoit à elle et qui lui avoit été apportée par un des commis ordinaires de la poste. Le caractere de la suscription et le cachet ne lui étant point connus, elle l'ouvrit, et fut extrêmement surprise de voir qu'elle étoit du prince. Son premier sentiment fut de la déchirer sans la lire; mais la curiosité de savoir ce qu'il lui pouvoit mander après l'infidélité qu'il lui avoit faite, l'emporta sur son dépit, et toute la colere dont elle s'étoit précautionnée pour la voir sans être attendrie ne put tenir contre lamour qu'il lui t'moignoit. Ce

prince, qui, à proprement parler, souffroit la vie plutôt qu'il n'en jouissoit, tant il étoit malheureux de s'être attiré la haine de la maréchale, avoit tenté un dernier effort, et lui avoit écrit de la Rochelle pour tâcher de la fléchir; et, s'il n'en pouvoit venir à bout, sa résolution étoit de se précipiter en tant d'occasions périlleuses, qu'il s'en trouveroit quelqu'une qui la vengeroit de sa perfidie. Sa lettre avoit quelque chose de si honnête, ses excuses étoient si touchantes, ses remords si vraisemblables, et je ne sais quoi y régnoit de si passionné, qu'il en coûta des larmes à la maréchale en la lisant. Au lieu de la fureur qui l'avoit possédée jusqu'alors, la

crainte que Montesquiou ne la servît trop fidèlement fut ce qui occupa son esprit. Elle lui écrivit en diligence et le pria de suspendre l'effet de ses promesses jusqu'à nouvel ordre. Il reçut sa lettre, et vit, par le changement de la maréchale, que la haine qu'elle avoit pour le prince commençoit à s'affoiblir, et que, s'ils se revoyoient, leur amour se rallumeroit facilement. Pour faire croire que la lettre ne lui avoit pas été rendue, il ne lui voulut point faire de réponse, et même s'accusa de lâcheté de ce qu'il n'avoit pas encore tué le prince. La maréchale, qui peut-être devinoit la cause de son silence, écrivit une seconde fois à Montesquiou, et lui défendit en ter-

mes fort pressants d'exécuter un commandement qu'elle lui avoit fait dans sa colere, et qu'elle désapprouvoit depuis qu'elle avoit recouvré l'usagede la raison. Ce qui l'irrita si fort, que la maréchale, loin de détourner la perte du prince, avança ce qu'elle vouloit empêcher. Enfin, voyant que Montesquiou s'obstinoit à ne lui point faire de réponse, elle lui dépêcha un homme exprès avec une troisieme lettre, qu'elle le chargea de lui rendre en main propre, pour lui ôter toutes les excuses dont il pourroit chercher à se prévaloir. Cependant les deux armées étoient en vue il y avoit plus de quinze jours, et se harceloient continuellement : celle du roi étoit plus

nombreuse d'un tiers que l'autre; mais celle du prince étoit composée de gens plus déterminés, et qui se promettoient la victoire, si l'on venoit à un combat général. Le prince, qui ne savoit rien de ce qui se passoit dans l'ame de la maréchale, et qui méprisoit sa vie, croyant qu'elle n'y prenoit plus aucune part, étoit d'avis de donner bataille; et le duc d'Anjou, jeune prince qui n'avoit point encore d'expérience, la fuyoit: toutefois, après plusieurs allées et venues, qui ne firent que fatiguer les troupes, il se rencontra une occasion où il fallut nécessairement en venir aux mains.

Les huguenots étoient logés fort au large le long de la riviere

de Charente, et tenoient les ponts de Jarnac et de Château-Neuf, ce qui incommodoit extrêmement leurs ennemis. Armand de Gontaut Biron, qui commandoit sous le duc d'Anjou, entreprit de leur enlever ces postes; et n'ayant pu prendre Jarnac d'emblée, il tourna vers Château-Neuf, que les huguenots abandonnerent après en avoir rompu le pont, qui fut refait avec tant de diligence par les soins que se donna Biron, que l'armée du roi étoit passée avant que les huguenots s'en apperçussent. Celle du prince étant dispersée en divers endroits, l'amiral envoya ordre à l'infanterie de filer du côté de Bassac, tandis que la cavalerie rassembloit les

quartiers les plus éloignés. Mais Biron profita de leur désordre, et s'opposa si vigoureusement à leur retraite, qu'ils eurent assez de peine à se défendre. Tandis que l'amiral soutenoit l'effort de Biron, le prince de Condé s'occupoit à favoriser la retraite de ses troupes. L'amiral lui ayant fait dire qu'il avoit besoin de sa présence, il vint au galop à son secours, et combattit avec tant de valeur, que, malgré l'inégalité des forces, il le dégagea du péril où il étoit, et attira sur lui toute la fureur des catholiques. A la fin, ne pouvant plus tenir contre un si grand nombre d'ennemis, et pour surcroît de malheur son cheval, qui étoit blessé, s'étant abattu sous lui, il présenta le

gantelet à un gentilhomme nommé Argence, qui le reçut avec tout le respect qui étoit dû à sa qualité. Le bruit de sa prise fut porté en un moment au duc d'Anjou. Le malheureux Montesquiou, qui étoit auprès de lui, ayant su que le prince avoit l'os de la jambe cassé d'un coup de pied de cheval qu'il avoit reçu, et que dans cet état il lui étoit impossible de se défendre, alla le joindre au petit galop, et l'ayant trouvé assis au pied d'un buisson, lui donna un coup de pistolet dans la tête, dont nos historiens parlent comme de la plus infâme action qui ait jamais été. Ce prince expira sans dire une seule parole, et, quelque diligence qu'eût pu faire l'homme

qu'avoit dépêché la maréchale, un si lâche coup étoit déja fait quand il arriva Elle fit d'abord éclater un désespoir qui, s'étant appaisé peu-à-peu, fut suivi d'une douleur qui dura le reste de sa vie. Et lorsqu'à son retour Montesquiou eut l'insolence de lui demander le prix de son crime, elle le regarda comme le monstre le plus horrible que la nature eût jamais produit. Les huguenots, ayant perdu un chef si considérable, ne firent plus guere de progrès : Dandelot mourut quelque temps après. Les uns disent que ce fut du regret qu'il eut de la mort du prince, et les autres d'une fievre pestilente ; et l'amiral vécut jusqu'au massacre de la Saint-

Barthélemi, dont on peut dire qu'il fut la véritable cause, la principale victime.

FIN.

